ISSN 0223-078X. M-2612-15-4f.

Sans Frontière

bimensuel pour un hebdo de l'immigration mardi 3 juin 1980 N° 15 4f.

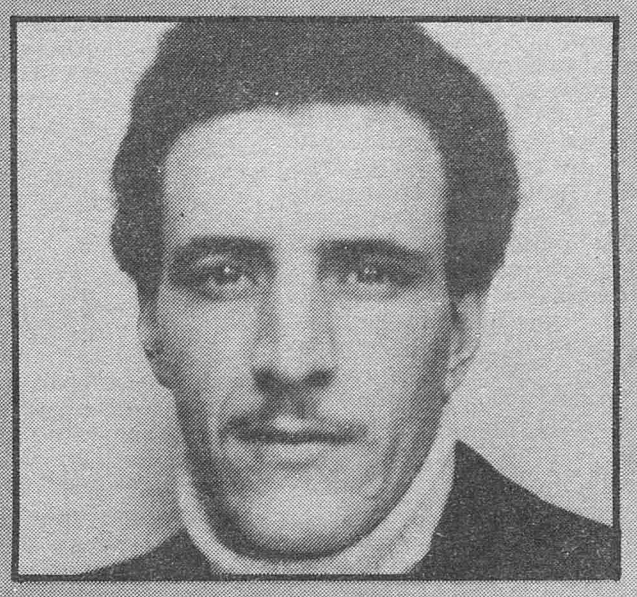

SEMAINE DU DIALOGUE:

SEMAINE DE LIBERTE POUR MARQUET, L'ASSASSIN DE DIAB

CONTRE LE RACISME LE 7 JUIN A LA BASTILLE

Les Mots de Laâbi

Une erreur de montage a rendu illisible l'information concernant Abdellatif Laâbi dans l'article intitulé « le mai des procès » (page sur le Maroc). Le texte rétabli, pour la compréhension des lecteurs est donc le suivant : « Abdelletif Laâbi dont le second procès a été renvoyé a dû entamer une grève de la faim à partir du 30 avril pour obtenir son tansfert de l'hôpital Avicenne à l'hôpital Ayachi. Ce n'est que le 10 mai qu'il obtiendra gain de cause ». Encore faut-il expliquer qu'il demandait ce tansfert d'hôpital parce que c'est seulement à Ayachi qu'existe un service de rhumatologie pouvant le soigner. Il a dû faire cette grève de la faim à la suite d'une énième syncope en avril. Pendant cette grève, un autre malaise s'est produit. Les dernières nouvelles à cette date : difficultés à remarcher normalement. Son état de santé s'est donc considérablement détérioré. A cela s'ajoute l'épée de Damoclès d'un procès-menace (pression psychologique surenchérissant sur la fragilité physique). Nous estimons qu'une « guerre d'usure » s'est développée du côté du pouvoir marocain afin d'amener Laâbi à crier grâce, à demander grâce. L'échéance de 1982 approchant, il faut bien d'une façon ou d'une autre essayer que cette libération soit chèrement payée par le poète, toujours tête haute. Nous appelons donc à un soutien insistant. Une bonne façon d'accroître l'audience du poète est d'organiser des lectures publiques de ses textes ! Nous l'avons souvent vérifié : les mots de Laâbi valent largement maints discours, directement. (1)

Amitiés,

Ghislain Ripault

(1) Nous le ferons, le 16 juin, 18h, FNAC Forum des Halles, entre autres avec le concours de Denis Manuel.

Vivre ma vie

Fille algérienne que je suis
je cours après la vie
je ne veux pas qu'elle m'oublie
car j'y ai droit, moi aussi
se marier et avoir des enfants
ça c'est trop facile
Vous ne m'aurez pas les geoliers
Ma vie je veux en profiter
Non pas la gaspiller
Vous me comprenez ou il faut crier
Ma voix, je n'ai pas peur de la briser
Car je crierai le temps qu'il faudra
jusqu'à ce que vous me compreniez
Il ne s'agit pas de se laisser aller
Car je ne veux pas finir prostituée
« Vautour, tu ne m'auras pas
Tu penses toujours que je suis ta proie
Ne dis pas que je vais flancher
Il faut toujours m'encourager
Jamais fatiguée
Jamais oubliée

BENCHENNI Fatima
16 ans
Marseille

sansfrontière

Administration-rédaction : 35 rue Stephenson

75018 Paris. Tél. : 606 15 68.
Rédaction régionale Midi : Marseille
4 bis, Jean Trinquet. Tél. (91) 91 42 20.
Directeur de publication : Khali Hamoud.
Commission paritaire n° 61715.
CCP n 420900 F Paris.
Diffusion : N.M.P.P.
Imprimerie Voltaire Roto, 93 Montreuil.

Babylone

Babylone domine le monde actuellement. Mais bientôt le Sion aura le dessus car, comme l'avait prédit la bible OF JAH, quand les deux 7 se rencontreront, ce sera la chute des tyrans. Après 1977, deux ans plus tard, il y a eu tour à tour la chute de SOMOZA, du Chah, de N'GUEMA, de BOKASSA et d'AMIN DADA.

Quand l'ABYSSINIE (ETHIOPIE) construisait des palais, l'EUROPE vivait alors à l'état sauvage.

Etre un vrai RASTA : être végétarien, biologique, pratiquer la méditation, le yoga, le carême : pas d'alcool, pas de tabac, café, glace, soda, coca-kola, bref pas de nourriture babylonnienne, et il faut être REVOLUTIONNAIRE et avoir la foi autrement dit, marier la Révolution et la Religion. Tout RASTA doit faire un voyage dans sa vie à AXUM (ETHIOPIE). Lire JAH RASTAFARI AND THE SONS OF NEGUS.

SAMBA AMET

Du courage

Ayant oublié à quelle date exactement je me suis abonnée, l'an passé (dès le début en tout cas), je préfère vous envoyer mon ré-abonnement maintenant. D'autant plus que mon adresse a changé depuis.

Etant à Marseille depuis un an, j'ai pris contact avec deux ou trois de vos diffuseurs et correspondants ici, mais mon travail fatigant et avec horaires changeants (aide-soignate) plus l'éloignement du centre, sans moyen de locomotion, m'ont empêchée de prendre part comme je le voudrais à leurs activités. Cependant, je continue à être de tout cœur avec vous, ainsi que je vous l'ai écrit l'an passé. Il y a des français conscients de vos problèmes... Très peu, hélas, mais ils existent. Dans mon travail, j'ai toujours fait le maximum pour aider, expliquer, comprendre les malades immigrés et aussi, ce qui est souvent difficile, atténuer le mépris dont ils souffrent de la part de certains collègues ou médecins, à qui j'essayais de faire comprendre ensuite leur aveuglement, leur bêtise. Il y a beaucoup de pieds-noirs ici et leut attitude me révolte souvent. Par contre d'autres sont sympas avec les immigrés, leur parlent même arabe s'il le faut mais les dénigrent en général par derrière... Paternalisme, pas mort.

J'ai des amis en Algérie où je vais une ou deux fois par an et j'essaie aussi de comprendre les problèmes par l'autre bout. Ce n'est pas simple.

Enfin, chers amis, je vous souhaite tout le courage possible et vous dis toute mon amitié.

Madeleine

photo akli

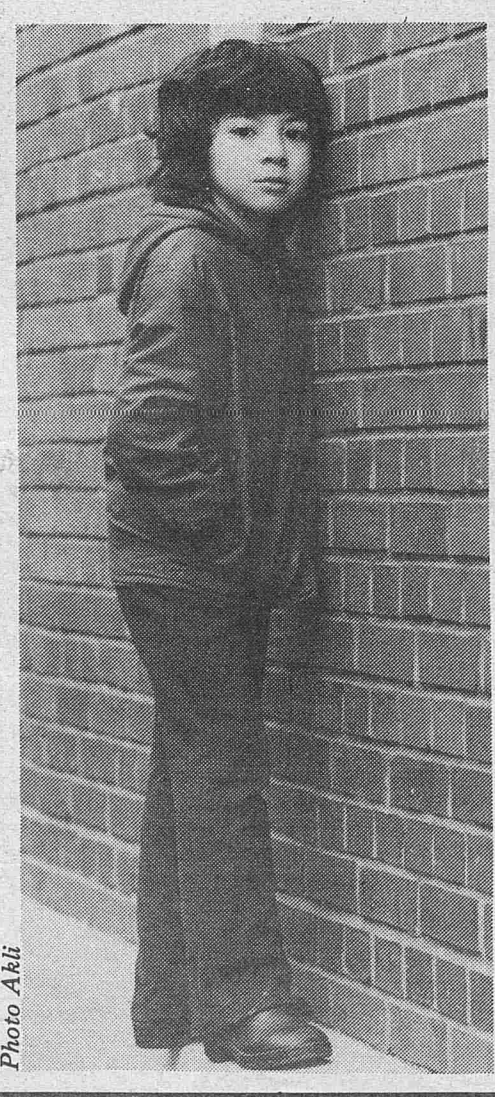

Photo Akli

Nous veillerons sur toi

Je n'abuserai pas de votre hospitalité, si elle m'est accordée mais je concluerais par ce poème d'une brûlante actualité que j'ai composé le 10/12/76 à la maison d'arrêt de Coos (détenu politique)

Langue Maternelle

Langue maternelle, langue populaire, langue ancestrale, langue millénaire, témoin de l'histoire et d'une civilisation, langue berbère triomphante des invasions.

Langue africaine, langue méditerranéenne, langue maghrébine, langue algérienne, lumière de notre vie, guide nos enfants, combattante éternelle contre l'aliénation.

Gènante pour l'ennemi dans ses machinations, Amazigh, c'est l'homme libre par ta définition. Tu éclaires notre esprit, par ton éducation symbole de liberté, d'amour et de chansons.

Tu te fais des bibliothèques avec les têtes de nos mères quand elles nous content en toi, ce sont des best-sellers tes valeurs universelles font l'honneur du pays. Nous veillerons sur toi pour te défendre toute la vie.

M.O. KHACER

C'est tout le témoignage que je voulais apporter face à ces évènements tragiques qui ont ébranlé la conscience de l'exilé que je suis.

ABONNEMENT SANS FRONTIERE

SOUSCRPITION A L'ORDRE DE SANS FRONTIERE

35 R. STEPHENSON 75018 PARIS

3 MOIS : 40 F 6 MOIS : 80 F 12 MOIS : 160 F CCP 4209.OOF
ABONNEMENT DE SOUTIEN A PARTIR DE 250 F PARIS
PAR AVION : 320 F

NOM : .....
.....
CODE POSTAL : .....
VILLE : .....

☐ CHEQUE BANCAIRE ☐ CCP

☐ JE DESIRE AVOIR UN SPECIMEN
ET J'ENVOIE 3 TIMBRES A 1,30 f
☐ JE DESIRE ABONNER DEUX AMIS
☐ JE DESIRE ETRE DIFFUSEUR

SANS FRONTIERE 75018
35, RUE STEPHENSON PARIS
CCP 4209.00F PARIS
NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL : .....
VILLE : .....

SANS FRONTIERE 75018
35, RUE STEPHENSON PARIS
CCP 4209.00F PARIS

NOM : .....
PRENOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL : .....
VILLE : .....

Mémoire immigrée

Je voudrais bien construire une case en Afrique

Mami, comme on l'appelle au « Théâtre Noir », est guadeloupéenne. Elle a 52 ans. Enfant, elle a coupé la canne avec sa grand-mère, « une diablesse au travail ». C'est elle qui lui a tout appris, et aussi ce qu'elle savait de l'histoire de son peuple. A 13 ans, Mami voulait devenir comédienne. Elle a eu 16 enfants... A Paris, elle n'a pas fait du théâtre tout de suite.

Aujourd'hui, sociétaire du « Théâtre Noir », elle dirige à Paris, une école d'art nègre. Elle est allée au Niger, au Togo, au Mali. Elle dit qu'elle veut mourir en Afrique...

Ma mère recevait les catalogues de France

Moi, je suis de Morne-à-l'Eau, en Guadeloupe. J'ai été élevée par ma grand-mère et un peu par ma marraine, dans un petit village. La maison où je suis née, c'est une case, en bois cloué, avec des tôles pour le toit. On avait quatre pièces. Ma grand-mère m'a élevée avec d'autres enfants. Ma mère vivait à Pointe-à-Pitre. Elle était couturière et chapelière. En 1929-1930, les négresses portaient des chapeaux de paille, de tissu blanc, rose ou bleu. Ma mère, jusqu'à maintenant, ne sort pas sans son chapeau et ses gants. Elle recevait des catalogues de France.

Ma grand-mère travaillait la terre ; elle cultivait la canne à sucre et les légumes qu'elle allait vendre. Elle avait un jardin. Chez nous, les petits planteurs ont des bouts de terre un peu partout. Le jardin de la case, c'est pour nourrir la famille avec les ignames, des patates douces, des épinards, des tomates. Nous, on connaissait pas les carottes et les navets. J'ai appris à travailler avec ma grand-mère.

Pour la canne à sucre, le matin, on se levait très tôt. Ma grand-mère préparait tout ce qu'il fallait faire cuire sur place. On emportait de l'huile, de l'oignon quand il n'y avait pas de cive ; les patates douces, les fruits à pins, on les avait sur place.

Ma grand-mère coupait la canne avec sa machatte

On faisait cuire sur quatre grosses roches et du bois sec au milieu. On avait une chaudière, un chaudron. C'était à Point-Arrêt, à 7 km de la commune. On allait à pied ou en charrette à bœufs — c'était en 1945-46 — depuis 1940, j'allais avec elle à son champ de canne, jusqu'à 14 ans où j'ai quité l'école pour me marier. C'est ma grand-mère qui m'a mariée.

On arrivait. Elle m'apprenait à enlever les pailles sèches autour des tiges de canne à sucre. Elle coupait avec sa machette. Moi je marchais derrière elle pour ramasser les cannes et les mettre en tas. Mon grand-père les attachait. Vers 11 heures, ma grand-mère commençait à préparer le repas. A midi, mon grand-père buvait son punch. Tout le monde s'arrêtait et on mangeait dans la *Joupa* la petite case qu'on construit dans chaque champ. C'est là où on peut trouver de l'eau. Dans les bois aussi il y a des *Joupas*. On peut se reposer sur un banc en bois et boire de l'eau fraîche. On se mettait sous les arbres. Ma grand-mère avait planté des arbres à pins et des cocotiers. On mangeait tous ensemble. Après on faisait la sieste. Il faisait chaud. Ma grand-mère était une diablesse pour le travail. J'allais chercher des goyaves. Je continuais à faire des tas. Pendant la récolte, c'est dur. Il ne faut pas s'arrêter. Ça se faisait en avril-mai. Le champ de canne était à ma grand-mère. On revenait avec la canne jusqu'à l'usine, en face de notre maison, la distillerie *Bereville* faisait le rhum et du sucre. Mon grand-père travaillait chez les colons. Il était employé à l'usine *Blanchette*.

Pour la lessive, j'allais avec elle à l'étang

Dans la maison de ma grand-mère, j'avais une chambre à moi. Ma grand-mère avait la sienne et une pièce où on recevait le monde. Devant la case, il y avait une cour, et derrière un grand verger avec des orangers, citronniers, avocatiers, des pommes cannelles, des sapotis, des bananiers de quatre ou cinq espèces différentes. La cuisine était ouverte sur le verger. Derrière la cuisine, encore maintenant quand je suis allée en 1976, ma grand-mère avait sa pièce où elle rangeait et faisait sécher ses fruits. C'est là aussi qu'elle recueillait son eau potable.

On n'avait pas l'eau courante. On allait à la mare à côté. La rivière était à 15 km. Il y a le canal débarcadère mais ma grand-mère n'allait pas jusque là-bas. Pour la lessive, le lundi, j'allais avec elle à l'étang. On partait très tôt le matin avec un morceau de savon de Marseille. On emportait les patates douces qu'on faisait rôtir au bord de l'étang. On faisait sécher le linge blanc sur l'herbe, on l'arrosait et avec le soleil, il devenait très blanc. On amidonait à la maison. On mettait l'eau à bouillir dans une casserole. Il fallait humecter le linge, le plonger dans l'amidon, puis on l'étendait sur le fil, on l'essorait à nouveau, on en faisait une boule pour que l'amidon pénètre bien. Le calvaire c'était pour repasser ça. Je suis l'aînée, ma grand-mère avait la patience de m'apprendre. On repassait sur des draps pliés en quatre sur une table à manger, au fer qu'on chauffait à la braise de charbon de bois. On prenait la température au bord du visage. Ma grand-mère s'habillait bien. Elle était très coquette. Elle portait des jupons, des robes blanches comme moi dans la pièce, des bijoux. C'est ma mère qui faisait ses habits. Elle faisait tout : les pantalons, les chemises, les robes de mariage, tout, tout.

Ma grand-mère est morte il n'y a pas longtemps. Je suis en deuil, elle est morte en juin 1979. J'y suis allée. C'est la seule femme qui m'a aimée. Dans ma prière du matin, je l'appelle. On l'appelait Sésè, Cécilia. Elle est enterrée dans le cimetière du village où elle a vécu. Elle est morte chez elle, dans sa maison. Pas d'hôpital. A Pointe-à-Pitre ils ont construit une maison de retraite. Mais ma mère je la garderai avec moi. Ma grand-mère ne serait pas allée à l'hôpital. C'est comme moi je ne vais pas à l'hôpital. J'aime pas. Les enfants que j'ai eus chez ma grand-mère, c'est elle qui m'a accouchée. Ma mère a accouché chez sa mère. Moi c'est ma tante et une sage-femme avec ma grand-mère qui m'ont accouchée. C'était bien. Mes sœurs aussi elle les a accouchées. Elle savait tout. Elle mettait de l'eau à bouillir dans sa grande marmite elle préparait tout pour le bébé. On n'avait pas de lit. Mes enfants ont toujours couché dans le même lit que moi, sur moi ou sur mon ventre, toujours dans mes bras jusqu'à deux ans. Après ils dorment avec les frères et sœurs. L'enfant était avec mon mari et moi. Dans le village, il y avait des menuisiers, des ébénistes ils faisaient les meubles, les lits. Le matelas était en coton c'était le cadeau de la grand-mère. Les parents ont donné la salle a manger. J'ai eu un trousseau brodé, à jours. Ma mère, ma marraine et moi on a fait le trousseau avec mes initiales de jeune fille. Mon prénom Mami et mon nom de jeune fille Romain R.M.. J'avais les draps les serviettes, les taies d'oreiller avec le coton qui poussait dans le jardin. On le ramassait, on le cardait on le filait on tissait aussi. Maintenant ça ne se fait plus beaucoup...

Je voulais être comédienne

J'aimais l'école mais mes parents étaient pauvres. Je voulais être comédienne. Quand ma mère me voit maintenant sociétaire du *Théâtre Noir*, elle me dit tu retrouves ton enfance. Je jouais des pièces, je chantais, j'aimais ça à 13 ans.

J'étais garçonnière. J'allais dans les bois. Je partais. Je m'occupais des bêtes, des poules, des cochons, des bœufs, éparpillés dans les champs. Les cochons étaient au bord des maisons. Je leur donnais à manger. Les enfants chez nous après l'école partaient dans les champs s'occuper des bêtes.

A la communion d'un enfant, le parrain ou la marraine offre une bête et l'enfant s'en occupe. Quand les livrets de Caisse d'Epargne sont arrivés chez nous, les enfants ont vendu leur bête pour mettre l'argent sur le carnet. Pour moi l'argent des bêtes a servi à me marier à 16 ans.

J'ai fait ma communion. Ma mère était très pieuse. J'allais à l'église, au cathéchisme. Le matin à la messe de 5 heures le dimanche c'est sacré. J'ai chanté à l'église du Sacré-Chœur ; j'ai été enfant de Marie les jeunes filles sont dans les chorales ; elles sont habillées en blanc ; chaque dimanche on allait en réunion l'après-midi avec des prêtres et des sœurs. L'église s'appelait Saint-André. Quand je me suis mariée je suis allée à Pointe-à-Pitre et j'ai vu les églises ; je suis tombée tout de suite en maternité. Chaque année j'ai eu un enfant. J'ai essayé de suivre des cours par correspondance. C'était difficile. A l'école, je suis allée jusqu'au certificat d'études. Dans mon école il y avait un seul petit blanc : il devait être pauvre. Les nègres riches envoyaient leurs enfants dans les écoles des sœurs et des curés à Pointe-à-Pitre. Ils avaient des uniformes, surtout les filles. Nos maîtresses d'école étaient guadeloupéennes. Les maîtresses étaient nos parents. On ne leur manquait pas de respect. On obéissait, à ce moment-là.

Chaque année, j'ai eu un enfant

Dans ma famille, c'est la grand-mère qui commandait. Ma mère a eu dix enfants. C'est ma grand-mère qui dirigeait tout. Elle avait eu une fille unique. C'est elle qui a choisi son mari. Je trouve ça bien. J'ai élevé mes enfants comme ma grand-mère m'a élevée. Il y a eu des problèmes quand on est venus ici.

Je suis restée six mois fiancée. J'avais très envie de me marier pour avoir des enfants. Mon fiancé venait me voir dans ma famille. On restait dans la maison. Après la messe, le dimanche, il passait. C'était bien. Mais je ne sortais pas. On restait là. On parlait de poésie, on échangeait des livres. Il avait 18 ans. Il voulait être instituteur. Après il est parti à la guerre. Quand on est marié, il n'avait pas de métier. Il me plaisait beaucoup. Le mariage s'est fait simplement. Le matin à la mairie, l'après-midi à l'église. Après on est parti en lune de miel dans la Guadeloupe, à l'est, vers la mer. La maison de ma grand-mère était à 15 km de la mer. Le lundi de Pâques, de Pentecôte, le Mardi-Gras, on allait avec toute la famille en charrette à bœufs ; on emportait le manger à cuire. Tout le monde se baignait. Les enfants en culotte, ma grand-mère avec sa robe.

J'ai eu un enfant tout de suite. Mon mari est parti à la guerre. En 47 j'en ai eu d'autres à son retour. J'étais encore chez ma grand-mère. J'avais 22 ans quand je suis venue à Paris. J'avais déjà cinq enfants. Je voulais toujours être comédienne. J'avais écrit à Luis Mariano, qui m'avait répondu une très gentille lettre avec l'adresse d'une école où je pourrais apprendre le métier. Mais c'était trop difficile. Je suis allée Boulevard Montparnasse à l'école Jacques Becker. Il fallait payer. C'était en 1952. J'ai abandonné. Je ne voulais pas être domestique. Je faisais des petits travaux. J'habitais Place Voltaire dans le 11ème, une chambre d'hôtel. Mes enfants je les ai placés chez les sœurs. Il a fallu se séparer des enfants. J'ai fait des films publicitaires, j'ai eu un peu d'argent pour une maison. J'ai acheté une pièce dans le 19ème à Paris. Tout de suite, j'ai repris mes enfants. Mon mari était ancien combattant. C'est l'Association des Anciens Combattants de la France d'Outre Mer qui nous a aidés.

J'ai fondé une école d'art négre à Paris

A Paris, je ne sortais pas. Je n'avais pas le temps. J'ai vu quelques films, très peu. Je me rappelle d'Harry Belafonte et Marpessa Dawn. J'élevais mes enfants. C'est un métier. J'en ai eu seize. J'en ai perdu cinq. Chez moi j'en ai 8 en ce moment. J'ai été relogée par l'Office d'H.L.M., dans le 20ème.

Depuis 6 ans, avec mes petits-enfants, j'ai fondé une école d'art nègre. Chaque mercredi, nous allons Porte de Vanves pour leur apprendre l'histoire des nègres, on les éduque. J'espère faire avec mes petits enfants ce que je n'ai pas réussi avec mes enfants.

Ma grand-mère nous parlait de l'esclavage. A 12 ans, elle m'a conduite à un endroit du village où les nègres esclaves fabriquaient la canne. Je fais partie de la génération qui a cherché à savoir. Je suis allée en Afrique de l'Ouest. En 1977 le Mali, ensuite la Guinée, le Niger. En 1979, le Niger, le Nigeria, le Togo. Je suis retournée au Mali. J'ai adopté un enfant malien. J'ai connu sa mère ici, elle voulait l'abandonner. Je ne voulais pas qu'elle abandonne son petit nègre. Je l'ai accompagnée là-bas. J'ai vu la famille qui vit à Bamako. Il est né dans cette ville. Il était venu ici. Il ne voulait pas rester là-bas. Je l'ai pris avec moi à Paris.

Je voudrais bien construire une petite case là-bas en Afrique.

Je veux fonder une colonie de vacances à la Guadeloupe pour les petits nègres qui vivent ici. Quand je vais là-bas, je retourne dans ma commune. La colonie sera dans cette commune. C'est ma mère qui habite la case de ma grand-mère. Je retourne à ma terre familiale. Depuis que je suis allée en Afrique, je suis Antillaise, mais je préfère l'Afrique. Je crois que ma place à ma mort est en Afrique : pour l'instant ma place est ici à Paris. J'ai 52 ans. Ce qui me reste à vivre je veux le vivre pour mon peuple. Je demande à Dieu 50 ans de vie. Ici je ne vais pas à l'église. Je crois en Dieu. C'est mon Dieu. Je prie. J'apprends à prier à mes petits-enfants. Pour mes enfants, j'ai pas réussi. Pour moi, le Christ est un prophète. Il est vivant. Je lis tout le temps le nouveau testament, j'adore, ça donne goût à la vie. L'ancien testament, j'ai horreur.

Propos de Mami ROMAIN
Recueillis par Leïla SEBBAR.

SOCIAL

BATAILLE DE LA CONFECTION

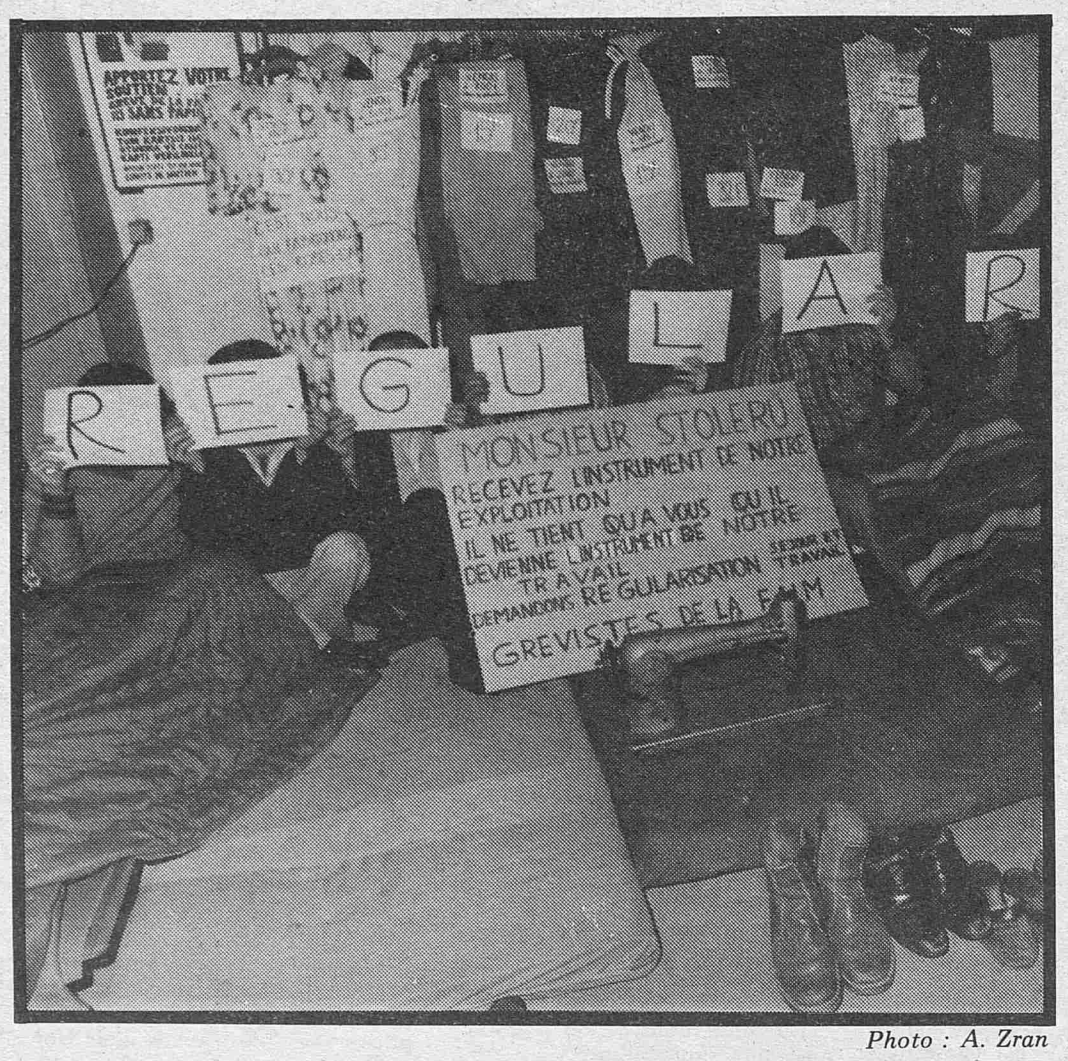

Photo : A. Zran

Quatre mois de lutte; de manifestations, de négociations tenaces des représentants des travailleurs clandestins turcs de la confection et de la CFDT avec le gouvernement ont abouti, dans la semaine se terminant le vendredi 23 mai, à un résultat important : les travailleurs clandestins de toutes les nationalités, entrés en France avant le 1er mars 1979 qui auront trouvé un patron, prêt à signer un contrat d'un an, et qui auront déposé leur premier dossier jusqu'au 1er juillet seront régularisés.

Il s'agit d'une régularisation globale des travailleurs et non d'un « cas par cas » ou d'un procédé sélectif. Le danger d'un tri pesait lourd sur les travailleurs qui avaient commencé à déposer leurs premiers dossiers il y a bientôt deux mois : 2500 Turcs d'abord; des centaines de Marocains, Mauriciens, Yougoslaves, Pakistanais etc. entre avril et fin mai.

REGULARISATION DANS LA CONFECTION

Les contrôles avaient commencé tout de suite après. Des semaines d'inquiétude ont suivi les contrôles d'ateliers (d'hygiène et de poste de travail) de logement (« logement décent »). Les travailleurs sont restés sans réponse et sans le moindre récépissé pendant tout ce temps. Il a fallu des protestations du syndicat contre les lenteurs administratives, contre les tracasseries policières et des poursuites en justice (des amendes à payer pour non-justification de séjour), des arrestations et notifications de refoulement. Les travailleurs turcs et la CFDT ont organisé des permanences quotidiennes, leur SOS refoulement, leur service d'avocats ... Ils ont demandé au Secrétariat d'Etat à l'immigration que des autorisations provisoires soient délivrées aux travailleurs; ce qui fut accordé. Ce n'est que maintenant qu'elles arrivent, suivies de la lettre de dérogation qui leur annonce que leur dossier est accepté. Les travailleurs turcs, entretemps avaient adressé une lettre ultimatum au ministère dans la première semaine de mai. La réponse (dans une communiqué de presse du 9 mai) parle toujours en termes « d'accord et de refus ».

Qui va être régularisé et qui ne le sera pas. Rien n'etait acquis; trop de « conditions qui doivent être satisfaites ». Le syndicat maintient « la volonté d'aboutir à une régularisation de l'ensemble des travailleurs concernés... » et dénonce toute décision de refus de régularisation de l'ensemble des travailleurs de la confection parisienne (lettre à M. Stoléru le 6 mai).

Il a fallu remanifester pour montrer qu'ils étaient prêts à des actions dures : le 19 mai à midi un grand nombre de travailleurs turcs avec la CFDT occuppent la Bourse pendant plus d'une heure. Avertissement à la veille de la reprise des négociations que M. Stoléru avait fixées pour le 20 mai: rendez-vous important; « première réunion d'évaluation des résultats de cette procédure exceptionnelle ». (Commm. presse à l'AFP, le 9 mai). Quels sont les résultats obtenus ? Les travailleurs se demandent: à quoi le pouvoir veut aboutir?

ASSAINISSEMENT OU REGULARISATION ?

Rappellons quelques faits : depuis la grève de la faim des sans papiers turcs en février, le gouvernement avait ouvert une suite de négociations groupe de travail composés des ministères, de la chambre patronale d'un côté, la CFDT et les représentants des travailleurs turcs de l'autre. L'objectif déclaré de l'opération : « l'Assainissement du secteur » de la confection, du prêt-à-porter de la région parisienne. Dans le but de contrôler un secteur opâque et en illégalité face à la législation du travail, la sécurité sociale, l'embauche au noir, l'état ne dissimule pas son intérêt primordial, celui du fisc, l'imposition d'un patronat qui fait des profits sauvages fabuleux par l'organisation du travail d'une immigration clandestine. Par la force des choses « l'assainissement », donc contrôle, tombera sur l'immigration clandestine. Les travailleurs sans papiers turcs n'ont pas voulu payer les frais de l'assainissement: se voir arrêter et refouler : leur lutte a obligé le pouvoir à céder une régularisation dans la confection. Mais il la veut exceptionnelle, limitée au secteur des ateliers clandestins de la confection parisienne » (comm. de l'AFP du 9 mai).

Il a fallu que les travailleurs turcs boycottent le guichet de régularisation à làONI pendant une semaine (début mai) pour que la date limite d'entrée en France inacceptable, fixé par M. Stoléru au 1er juillet 1976, soit enlevée. La notion d'une « ancienneté minimum » reste indéfinie et inquiétante. (Lettre à la CFDT du 20.3...) C'est à ce moment que 2500 travailleurs turcs s'adressent à l'ONI et que la CFDT, fin mars, demande à M. Stoléru l'ouverture de la régularisation pour les travailleurs clandestins de toute nationalité travaillant dans la confection. M. Stoléru répond avec une promesse verbale positive. Des milliers de travailleurs de diverses nationalités prennent et redéposent leurs dossiers (400 Marocains, 1900 Yougoslaves, des centaines de Mauriciens de Pakistanais et autres...).. La date limite d'entrée en France (la définition de « l'ancienneté minimum ») jouera un rôle crucial dans la négociation du 20 mai. M. Stoléru voulant s'en tenir à la date du 1er juillet 1976, rejetée par les travailleurs. Après 5 heures de négociations une date limite (acceptable) a pu être obtenue le 1er mars 1979. Les assemblées des délégués des travalleurs turcs l'ont acceptée. Elle sera valable aussi pour les autres nationalités. On estime que 80% des sans-papiers turcs environ, 90% des Marocains seront régularisés (pour les autres nationalités l'estimation reste imprécise).

La date du 1er mars 1979 intervient après le dépôt des dossiers. Beaucoup parmi les travailleurs entrés après cette date (20% Turcs; 10% Marocains, beaucoup plus de Mauriciens) auront, de bonne foi, déposés leurs dossiers, et resteront maintenant dans l'incertitude sur leur sort, s'étant eux-même désigné aux autorités.

C'est le patronat moyen de la confection et non les maison-mères qui portent le gros de la régularisation et font les contrats aux travailleurs. Les maisons mères qui donnent les commandes et qui sont les vrais responsables du système de sous-traitance (= travail au noir), sortent semble-t-il, de cet « assainissement » intouchées et intouchables ; si non par le fisc ? Il est sûr que si elles avaient pris en charge de donner des contrats de travail à tous les travailleurs qui travaillent pour elles; un nombre beaucoup plus grand de travailleurs aurait trouvé un patron dans la confection et aurait été régularisé. La zone opaque du prêt à porter aurait vu un « assainissement » plus complet !

I.S.

Quatre mois de mobilisation et de lutte

— une grève de la faim du 11 février au 6 mars;
— de multiples assemblées générales à la Bourse de travail.
— une manifestation de 3000 clandestins turcs du Sentier à la République le lundi 3 mars.
— un boycott du guichet de l'ONI pendant la deuxième semaine de mars.
— participation massive des travailleurs turcs, marocains, mauriciens et d'autres nationalités à la manifestation du 1er mai au départ de Sentier.
— l'occupation de la Bourse de Paris le lundi 19 mai pendant plus d'une heure.

Ce qu'ils ont obtenu

— La régularisation « quasi automatique, donc globale, de tous les travailleurs entrés en France avant le 1er mars 1979 ayant trouvé un patron dans la confection de la région parisienne.

— Un dossier rejeté signifiera que la patron est rejeté (patron frauduleux ou non conforme) ; le travailleur pourra chercher un autre patron avec une « autorisation de recherche d'emploi ».

— L'autorisation provisoire de travail, délivrée automatiquement une semaine après déposition du dossier.

— Les lettres de dérogation arriveront également.

— Le logement ne fera aucun obstacle.

Les femmes des travailleurs; les familles seront également régularisées.

— Les refoulements et les mesures d'expulsions (par raison d'illégalité de séjour et de travail et par suite d'accumulation de refoulements) ne feront pas d'obstacle.

— Envers l'Ambassade de la Turquie, les travailleurs clandestins turcs ont gagné un traitement égal à celui des Turcs en règle : la prolongation des passeports gratuitement (ce qui leur coûtait 1000F avant).

— Ce qui n'a pas pu être gagné :

— que les coursiers, vendeurs, magasiniers et manutentionnaires soient également considérés comme faisant partie de la confection : ce sont surtout les travailleurs mauriciens qui sont dans ce cas: une délégation du Mouvement des Travailleurs Mauriciens a été reçue par les services de M. Stoléru et a demandé leur régularisation, vendredi 23 mai.

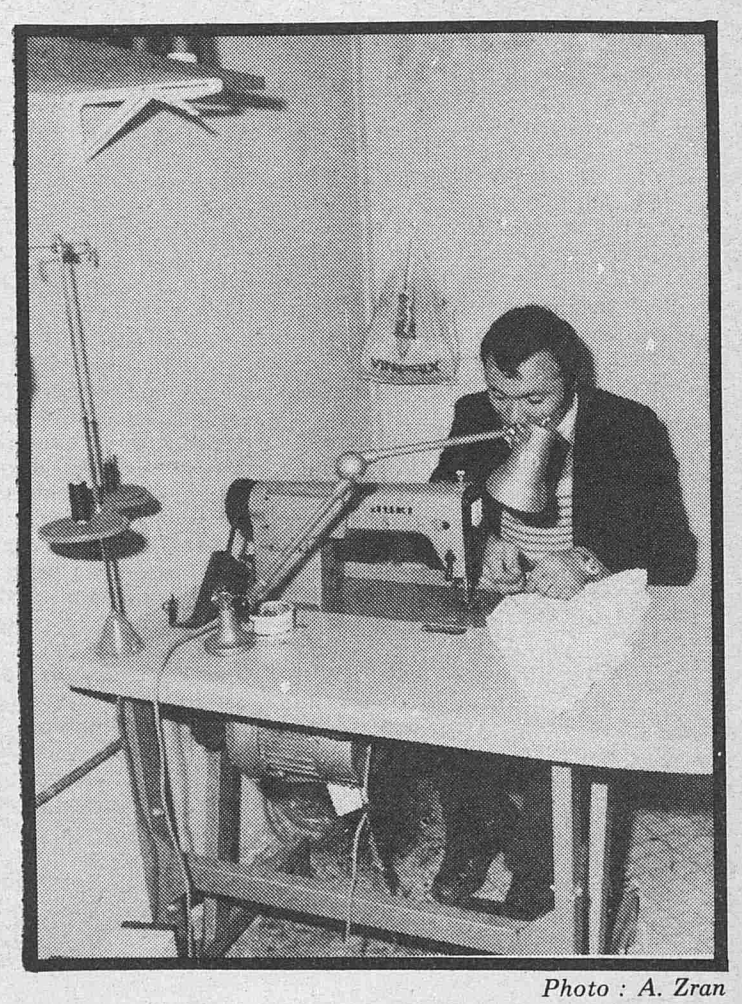

Photo : A. Zran

ORLEANS

Lutte des saisonniers Marocains

photo a brahim

Mardi 27 Mai

200 ouvriers marocains du Loiret

venus à Paris soutenir la délégation qui a été reçue par un conseiller de Stoleru,

Nous avons relaté dans le n° 12 et 13 de *Sans Frontière* la lutte des travailleurs marocains et turcs du secteur maraîcher et agricole dans le Loiret. Cette lutte est importante et décisive dans la bataille de la régularisation des « Sans papiers », ou des « Statuts précaires», tel que les contrats saisonniers, dans l'agriculture, les mines, les centrales nucléaires ect ... Malgré le nombre important de grévistes et leur acharnement pour le droit de Vivre et contre « l'esclavage des Temps Modernes », la solidarité sur le Loiret, fut minime. le soutien n'a pu s'élargir, malgré les tentatives de plusieurs travailleurs marocains pour mettre sur pied un comité de lutte ainsi qu'un comité de soutien ouvert à tous.

Dans le n° 13 de *Sans Frontière* nous avons relaté lors d'un entretien avec l'un des grévistes, le mécanisme des contrats saisonniers, l'hystérie des patrons maraîchers, et, enfin les négociations avec le Préfet; mais nous avons peu parlé des actions menées par les grévistes. En effet depuis le 5 mai, début de la grève, plusieurs manifestations (délégations à la Préfecture, meeting devant la Préfecture, occupation de la Main d'œuvre ...) des négociations sont entamées, réunissant les responsables syndicaux CFDT et CGT d'une part, et d'autre part les pouvoirs publics et patrons maraîchers, dans les locaux de l'Inspection des lois sociales. Ceci, s'est soldé par un échec, et par des interventions vigoureuses de la part des responsables syndicaux : pour la CGT, Michel Henri dénonce la collusion du Préfet avec J. Baudry, président de l'Union Maraîchère, en déclarant : « Face au plus grand scandale de la région orléanaise, il n'y aura pas de reprise de travail sans négociation véritable ! ». Il enchaîne sur les violations des contrats : « Sur les quatre vingt dix patrons, une soixantaine, leur président n'applique pas les contrats ». D'ailleurs la CGT a cité plusieurs d'entre eux devant la justice; l'affaire doit passer au Tribunal le 4 juin. De son côté la CFDT qui participait à la rencontre, dénonce l'exploitation des patrons maraîchers, mais regrette l'absence d'action syndicale commune.

Depuis les Patrons maraîchers et les Pouvrois Publics ont tenté de laisser pourrir la lutte en formulant de vagues solutions : pour la transformation du Contrat Saisonnier par des Contrats Permanents :
— sur l'application du droit du travail pour le paiement des heures supplémentaires.
— pour de meilleures conditions de logement.

Finalement le Préfet se déclare incompétent et renvoit l'affaire devant le ministre.

Le mardi 27 mai, les Marocains montent à Paris, pour revendiquer leur droit devant le cabinet de Stoléru Ils étaient soutenus par des représentants de l'Union départementale CGT; de la Fédération agricole CGT ; et d'un représentant de la Confédération Générale CGT ainsi que des élus communistes du Loiret.

Une entrevue a lieu avec un collaborateur de Stoléru; des propositions ont été effectuées par la Délégation à savoir :
— la délivrance de carte de travail d'un an dans un premier temps.
— la transformation de tout contrat saisonnier en contrat à durée indéterminée.

La réponse devait être donnée aux grévistes le mercredi 28 mai, mais ils l'ont attendu ...

Devant la dérobade de Stoléru et des Pouvoirs Publics, les Marocains ont décidé d'aller chercher cette réponse, en occupant la Main d'Œuvre d'Orléans le jeudi 29 mai.

Suite à cela la réponse qui leur fut faite est la promesse - tranformation des contrats saisonniers en contrat à durée déterminée pour ceux qui ont déjà effectué plusieurs contrats saisonniers.

Pour les autres qui sont en France pour la première fois, les propositions restent assez floues :
— soit renouvellement du contrat saisonnier en France.
— soit, à la demande des patrons maraîchers, embauche à durée indéterminée.

Ces propositions s'appliqueront au cas par cas et dans la mesure des demandes des patrons.

La CGT qui se voulait fort au départ de la lutte, critiquant les négociations de la CFDT en faveur des turcs clandestins, semble actuellement fléchir devant ces propositions; on parle même du reprise du travail.

N TARTIER

Réaction

Au Maroc, selon des sources syndicales, le roi Hassan II, interrogé sur l'éventualité de transformer les contrats saisonniers par des contrats à durée déterminée, aurait affirmé qu'il est pour maintien de cette formule de contrat, afin d'obliger les travailleurs à rentrer pour dépenser leur pécule au Maroc. (sans commentaires).

Les saisonniers Turcs

La C.F.D.T. qui a entamé de son côté des négociations avec le préfet sur la situation des travailleurs turcs clandestins, et dont nous avons relaté le protocole d'accord dans le dernier N° de « *Sans Frontière* ».

Jusqu'à aujourd'hui, la C.F.D.T. fait des réserves sur le soi-disant protocole, qui a été signé ; son application n'avance guère.

Sur les quatre vingt turcs clandestins, vingt sept seulement ont pu déposer des dossiers, après avoir eu la chance de trouver une promesse écrite d'embauche.

Une dizaine de ces travailleurs n'ont aucune chance de voir leur situation se régulariser ; le motif avancé par la Préfecture : arrivés en France récemment.

Devant ces manœuvres, les turcs et la C.F.D.T. se préparent à développer d'autres actions, afin de protéger surtout les turcs d'une éventuelle répression.

Le Moussem des Marocains en Europe

Au Maroc, le Moussem, c'est la cérémonie, c'est la fête qui dure 7 jours et 7 nuits, où l'on s'y rend par tous les moyens, parce que le Moussem c'est sacré et en même temps une fête. Les marocains de Belgique, de Hollande, d'Allemagne et de France sont venus dans la banlieue de Paris (Argenteuil) faire leur 1er Moussem, Moussem de l'immigration marocaine en Europe, organisé par le Comité de coordination des travailleurs marocains en Europe qui regroupe toutes les associations de travailleurs.

Il y étaient plus de trois mille, certains fatigués par le voyage avec une certaine fierté de participer au 1er Moussem qui se voulait comme une restitution aux travailleurs marocains de leur fête à laquelle ils ont été arrachés et dans des pays où ils n'ont aucune chance de les suivre.

C'est pour cela que le Moussem ne pouvait avoir qu'un contenu différent, que ce soit dans n'importe quel pays d'Europe, la situation du travailleur marocain est fondamentalement la même. Partout, Belgique, Hollande, Allemagne, ne parlons pas de la France, il n'y a que des projets de lois visant à l'expulsion de ces travailleurs qu'on faisait venir par wagons du temps de « l'expansion » du capitalisme.

Les organisateurs voulaient axer le Moussem sur 4 thèmes et ils y ont réussi :

—Les causes de l'immigration, son historique avec une pièce de théâtre à la des marocains de comprendre leur histoire.

—Les luttes des T.I. marocains en Europe contre une exploitation qui ressemble à l'esclavage.

—Le retour au pays qui concerne chaque marocain, parce que chaque marocain pense au retour. Mais ce retour n'est pas négociable même avec des millions et parce que les causes qui ont fait d'eux des immigrés existent toujours là-bas.

—Les libertés au Maroc. la lutte contre l'impérialisme qui fait que la marocanisation des banques fait appartenir vingt banques sur vingt trois aux pays qui exploitent ces mêmes marocains. Rien que pour la France les marocains participent pour 3 milliards 770 millions de francs au Produit Intérieur Brut, le transfert au Maroc des travailleurs est de 370 millions de francs.

Balayons l'idée que l'immigration profite au Maroc. Le Moussem des marocains était aussi une fête des peuples arabes, et la Palestine était présente, il y avait des chanteurs de tout le monde arabe.

La salle conspuait les tortionnaires et les corrompus et applaudissait au nom de Abdel Krim et Medhi Ben Barka, et rendait hommage aux martyrs. A minuit les gens n'avaient toujours pas envie de partir et voulaient que la sœur Azza (Egypte) continue à chanter les poèmes du Cheikh Imam.

H.Z.

SOCIAL

Semaine du dialogue

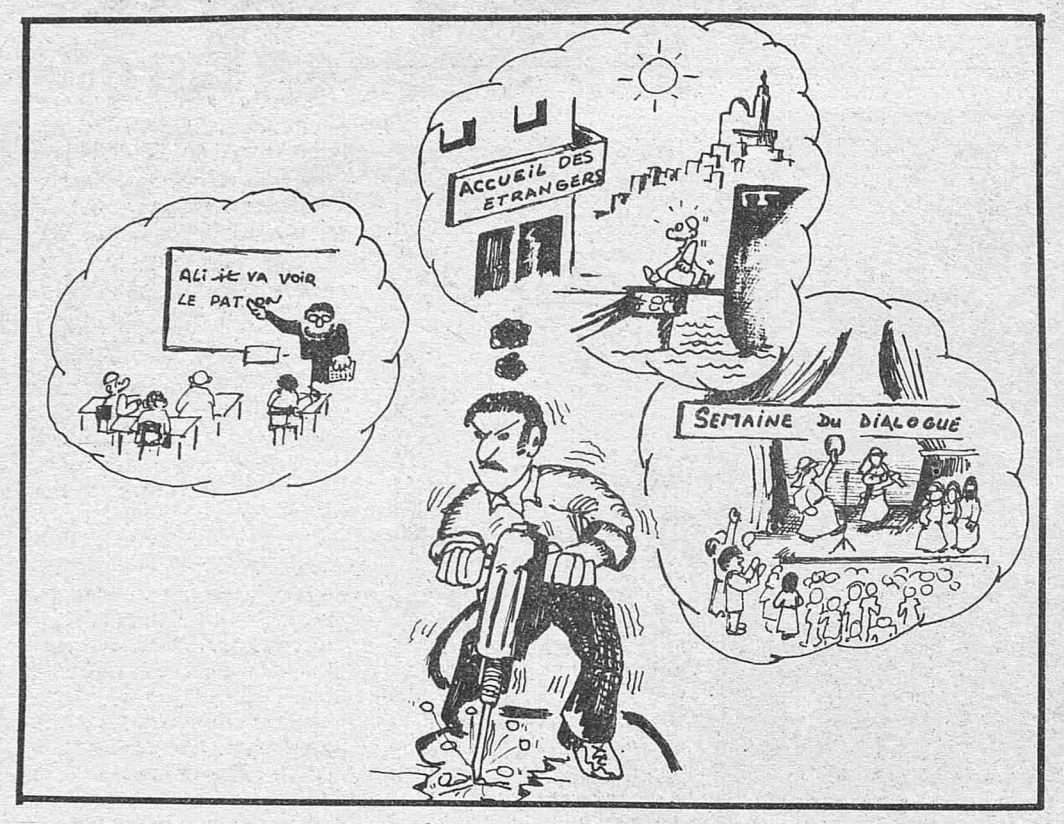

Elle s'approche la semaine du dialogue. Le dialogue juste avant le départ pour les vacances n'attestera-t-il pas en quelque sorte d'une heureuse réconciliation, annonciatrice de belles équipées touristiques... au Maroc, en Tunisie... etc !!

Monsieur Stoléru a dû y penser puisque un spot TV publicitaire, initialement prévu pour la « semaine » mais non retenu, devait présenter un français ayant fait un voyage touristique au Maroc, se retournant un jour dans la rue, venant de reconnaître dans un travailleur immigré marocain, son hôte du Maroc, et allant l'accoster.

Dans la conférence de presse qu'il donna pour présenter la semaine M. Stoléru a donc commencé, par reconnaître que : « *...le véritable dialogue entre Français et immigrés n'a pas lieu* ».

Il dit qu'il rejoint la gauche pour demander un débat national sur l'immigration et reste discret sur son projet de loi, qui d'après lui viendrait à la discussion au Parlement lors de la session d'automne. Entre temps, il a pour l'immédiat un projet de circulaire pour les directeurs départementaux du Travail pour préciser « les textes existants » sans autre commentaire. Il va aussi recevoir le maire de Roubaix pour l'affaire de la Mosquée.

Il a même le projet de faire passer, le dimanche à la TV, une émission régulière sur l'Islam.

Pour les clandestins il refuse de « *céder à ceux qui tiennent longtemps* » en clandestinité pour agir après sur le côté humanitaire, afin de se faire régulariser.

Par contre pour le Sentier, en accord avec les professions, une commission présidée par un magistrat va assainir le quartier en régularisant ceux de la confection. Pour lesquels 9000 demandes de renseignements pour l'ouverture d'un dossier n'ont donné que 2000 dossiers déposés.

En résumé, monsieur Stoléru reconnaît aux immigrés des droits écrits et des droits non-écrits. Ce qui fait que la France a envers eux des devoirs légaux et des devoirs moraux.

En économiste, il ajoute qu'il a aussi des devoirs envers 1400 000 chômeurs dont 10% d'immigrés.

A la troisième semaine de dialogue, le dialogue ne sera sûrement pas amorcé et la preuve le discours de M. Stoléru ne se renouvelle pas.

JUSSIEU

«Reflexion sur la question immigrée»

Vendredi 30mai a eu lieu à Jussieu un débat sur l'immigration et les étudiants étrangers, cette initiative est due à certains enseignants de Paris VII, surtout ceux du département histoire et civique.

Cette journée s'est inscrite dans le mouvement contre les décrets Imbert et plus largement elle s'inscrit dans la lutte contre les mesures de restriction de l'immigration.

Le désir de l'enseignant était de stimuler la réflexion en abordant différents thèmes, par exemple, l'étranger dans l'histoire, l'immigration ouvrière en France, l'université et le Tiers-Monde, le problème de l'enseignement du français aux étrangers, problème des législations lois et décrets, les expulsions, la nouvelle politique à l'égard des étrangers, le mouvement contre le décret Imbert. Sur le plan pratique il y avait des grandes réunions dans les amphis et des réunions plus restreintes où les gens ont pu s'exprimer librement. Plus de 500 personnes ont participé à cette journée qui a reçu le soutien de différentes organisations : la Fédération de Paris du Parti Communiste, l'Union des Travailleurs CGT de la Seine, le SGEN CFDT, la Ligue des Droits de l'Homme et de différentes personnalités.

Un comité inter-universitaire de défense des étrangers s'est créé à la suite de cette journée, ce comité aura pour tâche d'essayer d'assurer les inscriptions des étudiants étrangers dans les universités de leur choix et une autre grande tâche celle de continuer à lutter contre le décret Imbert en créant un lien avec toutes les universités.

Le conseil de l'université de Paris VII a porté aussi son soutien à cette journée et a décidé d'inscrire tous les étudiants étrangers ; mais la réaction du recteur a été d'annuler cette décision. On peut se poser des questions à savoir quelles seront les mesures concrètes que les universités prendront pour inscrire les étudiants étrangers. Il a fallu qu'il y ait eu d'abord un mort et une lutte acharnée suivie de répression pour que des enseignants arrivent à se poser certaines questions et avant qu'ils n'apportent leur soutien à cette lutte.

Va-t-on assiter à une levée de boucliers de tous les enseignants au nom des « droits de l'immigré » contre le décret Imbert et contre toutes les marques discriminatoires touchant l'immigration ?

MOHAMMED N

MARSEILLE

Enquête pour un logement

Le parc Kaliste, grand ensemble de la banlieue nord de Marseille, comprend deux groupes, le groupe Valcorne et le groupe La Granière.

En juin 78, la société propriétaire, la SAI de cette cité prétextant des difficultés financières décide la vente de 750 appartements (dont 500occupés) du groupe Valcone. Mis devant le fait accompli les locataires se sont constitués en comité de défense des locataires. Ce comité a obtenu de la société propriétaire et de la société gérante la prolongation du préavis d'un an et demi pour permettre aux locataire ne désirant ou n'ayant pas la possibilité d'acheter de se reloger ailleurs. Mais seules ont pu se reloger les familles françaises ayant un travail. Les familles de chômeurs, et des travailleurs immigrés du n'ont pu trouver à se reloger malgré les interventions du comité de défense de locataires auprès des offices d'HLM, de la mairie et de la préfecture. Au terme du préavis (fin mars 80) 70 familles ont été citées devant le tribunal pour s'entendre signifier un jugement d'expulsion.

Le comité (constitué actuellement de vingt familles, toutes maghrébines) a immédiatement riposté. Une lettre ouverte, appuyé par différentes organisations politiques et syndicales a été envoyé au maire et au préfet de région. Le résultat de cette initiative a été un silence total de la mairie, quant à la préfecture, dans une lettre adressée à l'UD CFDT, elle s'engage à régler cette affaire mais sans préciser les délais.

Dans une autre lettre adressée à l'association France-Algérie, le préfet fait le point sur cette affaire. Il précise qu'actuellement, neuf familles ont été relogées. Il est reparti en Algérie. 22 ont été proposées à différentes sociétés de HLM les dossiers mis en place sont en cours. Six familles sont jugées très lourdes (plus de sept enfants, ressources faibles, difficultés de vivre en habitat collectif devront attendre la fin de la construction d'une cité de « promotion familiale ».

Deux familles dont les membres sont au chômage font l'objet d'une enquête sociale pour étudier les possibilités de leur proposer un emploi qui hâterait leur relogement. Comme on voit tout cela risque de durer encore longtemps alors qu'il existe des appartements libres en HLM.

Il reste que ces familles n'en peuvent plus d'attendre, un an de démarches pour aboutir à cela.

N.K.

Foyer Montreuil

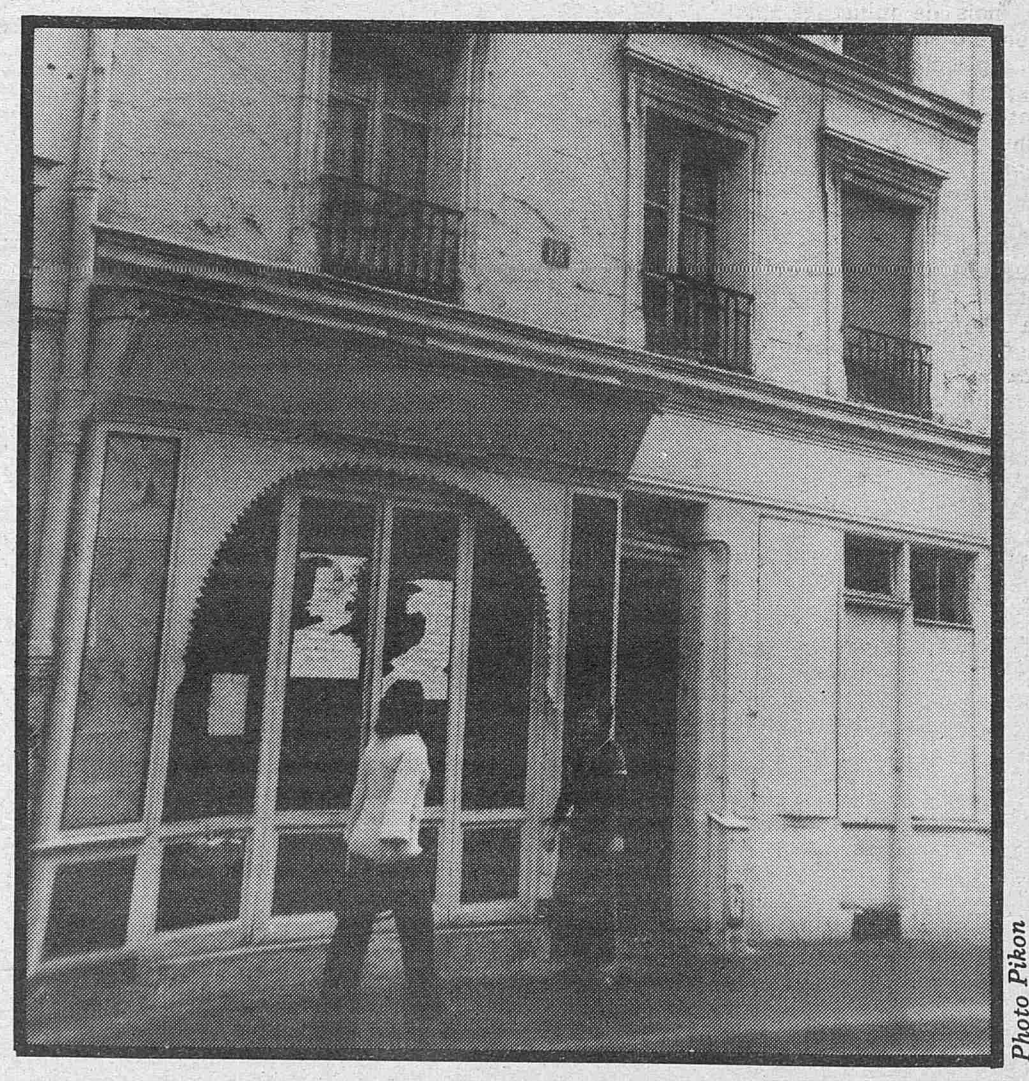

Photo Pikon

Une quarantaine d'habitants de l'hôtel meublé du 18, rue de Montreuil, Paris 11ème, sont menacés d'expulsion des lieux !

Ils sont des travailleurs maghrébins, plus quatre français retraités ! La plupart d'entre eux habitent ce meublé depuis six, neuf et même douze ans !

Ils étaient les locataires d'un gérant (comme par hasard membre de l'Amicale Policière des Commerçants marocains !) qui leur faisait payer un loyer plus important que celui qu'il déclarait.

A partir du 1er avril dernier, ce gérant a dû céder l'hôtel meublé (avec une indemnité de 26 millions de centimes) à la société propriétaire des lieux après un procès qui a duré quatre ans. Actuellement, les habitants se trouvent obligés de quitter les lieux et cela à la suite d'un jugement en référé. Preuve éclatante d'une réglementation qui protège les propriétaires contre les occupants des hôtels meublés considérés comme des passagers malgré les dizaines d'années passées dans leurs logements. Une nouvelle preuve aussi de la spéculation foncière qui jette les plus démunis (français et immigrés) en dehors de Paris, et qui , par conséquent, cause de graves préjudices aux habitants du quartier.

Les habitants avec le soutien des associations du quartier revendiquent le maintien dans les lieux ou sinon le droit à un délai de six mois avec le relogement dans le quartier. Affaire à suivre... !

ETUDIANTS

A CAEN LA JONCTION DES LUTTES

A l'heure des examens, la reprise des cours est générale dans les universités françaises — à l'exception de Caen. Mais la lutte contre le décret Imbert continue : les présidents d'université de Toulouse, Grenoble et Caen ont pris l'engagement de réinscrire tous les étudiants étrangers et d'organiser deux sessions d'examens. Le conseil d'université de Jussieu a décidé d'inscrire tous les étudiants étrangers au même titre que les français, dès lors qu'ils sont titulaires d'un bac ou d'un diplôme reconnu équivalent, mesures immédiatement suspendues par le rectorat. Après la journée du 30 mai « l'université et les étrangers » le conseil d'université entend « convoquer dans les prochains jours une réunion des universités qui ont condamné le décret et de participer à la mise sur pied d'une commission inter-universitaire pour la non-application du décret et pour la défense des étudiants étrangers ».

Bonnet a signé l'arrêté d'expulsion contre l'étudiant marocain mais il ajoute « je ne suis pas insensible en tant qu'homme au sort de M. Wadih » et, magnanime, accorde un sursis « afin de permettre à l'intéressé d'achever ses études et d'aider sa compagne jusqu'à la naissance attendue de son second enfant ». A Marseille les Marocains ont arrêté leur grève de la faim.

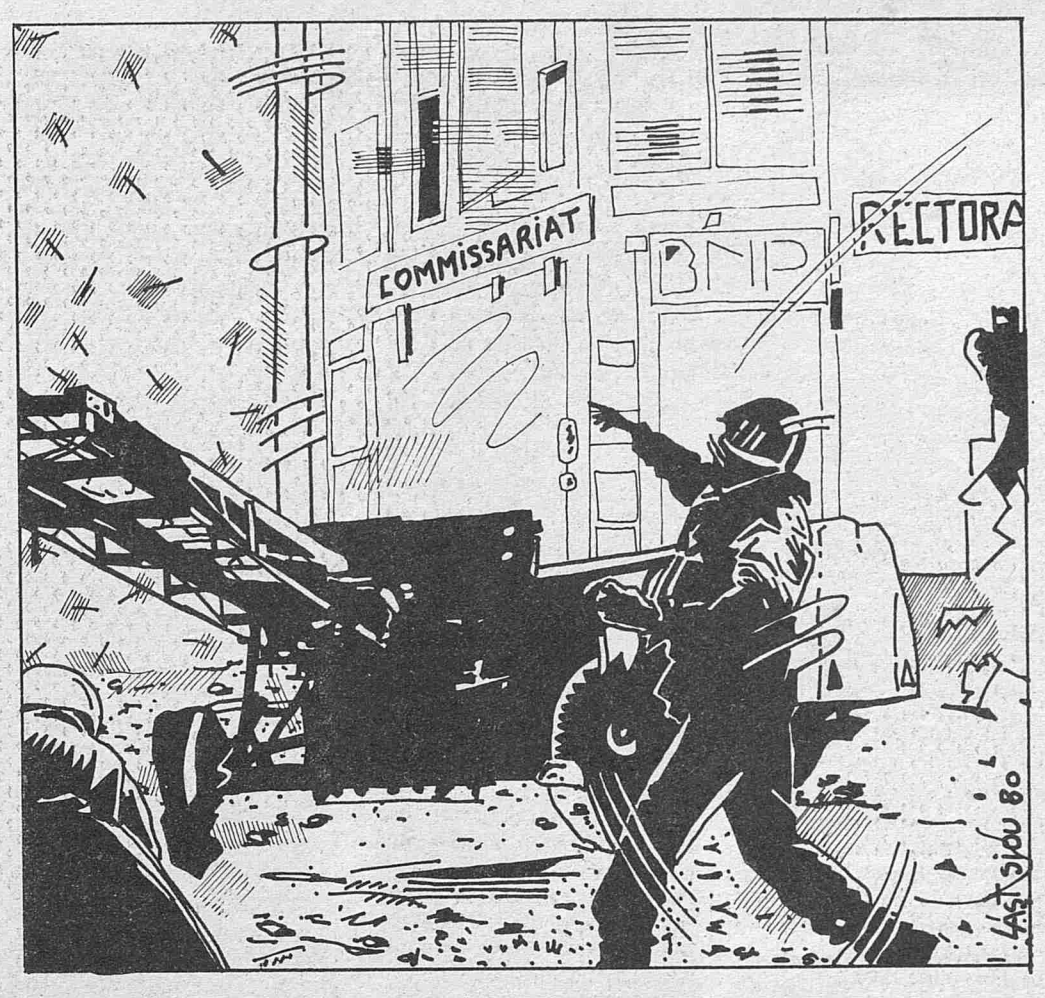

Mardi 27 mai. Tout le monde s'attend à la reprise des cours à l'approche des inévitables examens sur les mêmes acquis que les étudiants de Grenoble, à savoir la réinscripion des étudiants étrangers sous l'autorité du président d'université, des subventions pour des cours au mois de juillet et une première session d'examen en septembre. A Caen, où les pions ont été un élément moteur dans la lutte, on pense peut-être que l'ajournement du projet Beullac (qui préconise la professionalisation des pions) et la non-application de l'arrêt Aumont (retenue sur la totalité du salaire pour grève : les pions caennais ont été menacés d'une perté de salaire de 16 jours pendant 2 mois) vont appaiser les esprits. C'est dans une ambiance morose de fin de lutte, gonflée par les journaux et FR3, que les gens se rendent en masse à l'AG centrale convoquée à 16h après les dernières AG UER par UER. La fin de la grève dans les facs au niveau national pèse lourdement.

De l'A.G centrale...

L'amphi Pierre Daure est très vite plein : 700 à 800 personnes en permanence, surtout des étudiants français, quelques Marocains, des étudiants d'Afrique Noire passent en coup de vent, apeurés et éberlués à la fois par tant de monde dans ce qui devait être une fin de parcours. On aperçoit dans la foule un prof par-ci, un membre du personnel par-là, ainsi que des jeunes, chômeurs ou ouvriers à la SMN (usine métallurgique de 5600 ouvriers récemment mise en grève par vingt ouvriers du train -fil bloquant la produciton). En attendant le résultat des AG des UER de Biologie et de Sciences Eco... un tract de Philo largement diffusé entend donner le ton : « *les étudiants réunis en AG de Philo du 22 mar se sont élevés contre la propagande de certains étudiants et prof pour la reprise des cours en juin ... Refusons de faire passer les grèves étudiantes pour de simples rites ou des crises printanières : un mois et demi degrève n'aura servi à rien si nous cédons au chantage des examens. La question des examens ne doit pas masquer les objectifs de la grève, elle n'aura lieu d'être posée que lorsque ces objectifs seront atteints ...* ». Dans les couloirs de la fac, les étudiants de sciences ont collé sur les portes battantes leur pronostic : reprise des cours, Bel affrontement entre « littéraires » et scientifiques » en perspective...

...aux A.G de «ville»

Mais cet affrontement aggace l'assistance qui retrouve du punch, alors que d'interminables interventions contradictoires sur la reprise des cours apparaissent de plus en plus comme des magouilles qui n'osent pas dire leur nom, notamment quand elles viennent des deux UNEF via Droit et Sciences Eco. L'idée de passer outre au caractère procédurier et formel de la démocratie du mouvement, fait son chemin. Les gens présents à l'AG centrale acceptent de plus en plus mal le diktat des absents au nom d'une démocratie calquée sur le système parlementaire, avec les effets de déroute qu'on connait à celui-ci depuis l'échec de la gauche en mars 78. Ils commencent par en glisser deux mots au micro, sans apparemment encore y croire vraiment. La grande gaffe viendra de la part des partisans de la reprise des cours qui appuient un peu trop sur la « souveraineté » des AG d'UER pour ne pas mettre la puce à l'oreille de tous. Voulant couper court à la discussion, des intervenants annoncent que Bio et Sciences Eco ont décidé la reprise des cours, et que la majorité des UER s'est donc prononcée dans ce sens. Appels à la reprise ponctués par des appréciations sur le « bon sens » des étudiants qui se montrent ainsi compréhensifs à l'égard des étudiants étrangers qui ne peuvent risquer de boycotter les examens faute de se retrouver expulsés l'année prochaine. Quelques étudiants étrangers demandent alors à l'AG centrale de *se soumettre à la souveraineté des AG d'UER.* Grave erreur qui a soulevé l'assistance, précipitant le cours des choses: à -eine les huées retombées, on vote à main levée le tout povoir à l'AG centrale par près de 400 contre à peine une trentaine. Hourrah ! et poings levés accueillent la décision demettre la fac de Caen toute entière en grève générale avec occupation jour et nuit, piquets de grève et commandos de vidage des cours à l'appui. *« A partir d'aujourd'hui, le mouvement étudiant de Caen est révolutionnaire »*., tonne un intervenant en s'emparant du micro, avant de proposer une jonction avec les autres secteurs en lutte dans la région dans le cadre *d'AG de ville* régulières, à l'exemple de celle qui avait regroupé une semaine auparavant 500 personnes dans une réunion au centre ville.

Fête et occupation

Les Marocains appuient la décision de grève générale et appellent à une fête de soutien déjà prévue. Après une grande auto-réduction de bouffe au restau U pour cent à deux cent personnes, les étudiants énivrés par leur nouvelle *victoire politique* se rendent à l'Amphi Copernic où un groupe étudiants marocains entonne des chansons patriotiques fustigeant en particulier le traité de Camp David et « El Sadatiya », des paroles Cheikh Imam et de Nass el-Ghiwan. Les jeunes chômeurs et ouvriers apprécient la bière vendue à la cafétaria auto-gérée par les Marocains en soutien à deux manifestants (un stagiaire FPA et un pion) inculpés après la manif nocturne du 13/14 mai contre la mort d'Alain Begrand à Jussieu, et aux MI/SE (les pions. Les nanas, très présentes dans le mouvement tant au niveau des décisions que de la baston, battent le rythme des « tabla » tout en discutant des rapports sexistes qu'elles ont avec les Marocains depuis le début de la lutte ...

Lock out de la fac

500 personnes jusqu'à tard dans la nuit qui retracent en filigrane deux mois de grève commencée à l'initiative des MI/SE qui n'ont pas hésité à s'affronter aux CRS chaque fois que les flics gardaient des manifestants, côte-à-côte avec les jeunes prolétaires et les « étudiants de la désespérance » comme dirait la secrétaire générale de l'université de Caen. Et les pion n'entendent pas en rester au boycott réussi du CAPES ...Paradoxalement, ce sont les étudiants marocains qui ont organisé le *soutien* aux MI /SE par plusieurs soirées musicales, les Noirs-Africains renfermés sur eux-mêmes s'organisent pourla défense de leurs organisations syndicales nationales menacées par l'attaque conjointe de Barre-Bonnet et des gouvernement africains. Tchadiens et centrafricains ont obtenu leur maintien provisoire à la Cité U, Cinq étudiants étrangers ont eu leurs papiers renouvelés, et lorsque les jeunes prolétaires bastonnent au rectorat, ils ont lancé spontanément: « ici, on fiche, y compris les étudiants étrangers ». Réponse cinglante aux protestations « responsables » de ceux qui les accusent de « dénaturer le mouvement ».

Après la fête politique, l'occupation commence et devrait tenir jusqu'à la fin juin. les vidages des cours, des colles et des examens se font comme prévu le lendemain matin. Le très compréhensif président d'université a alors pris la décision de fermer l'université jusqu'à lundi matin, tout en réaffirmant son engagement deréinscrire tous les étudiants étrangers et d'assurer deux sessions d'examen. Comme pour envenimer davantage les choses, le tribunal de Caen a sévèrement condamné, vendredi, les 2 inculpés de la nuit du 13 au 14 mai, à des peines de prison ferme, les policiers s'acharnant à témoigner contre Marc Lebourg, surveillant dans un lycée de la banlieue caennaise dont certains élèves viennent parfois rôder à la fac...

Mogniss

JUSSIEU

Pétition pour quatre interpellés

Lors de la manifestation contre le décret Imbert, mardi 20 mai, quatre personnes ont été interpelées par les forces de l'ordre.

— François Guillon, appréhendé pour port d'arme prohibé, un antivol de mobylette condamné, en flagrant délit, à six mois de prison ; dont quatre avec sursis.

—Vincent Heuchel, chercheur à l'INSERM (Villejuif) et Pierre Oller, libraire, frappés et blessés par les CRS boulevard du Port Royal sont inculpés et écroués à Fresnes.

— Claude Jacquin, militant CGT à l'office HLM s'interpose entre une manifestante et des individus en civil. Inculpé de coups et blessures, soigné à la salle Cusco de l'Hôtel Dieu, il est incarcéré à la Santé.

Ces manifestants s'opposaient dans le cadre d'une manifestation autorisée, appelée par les organisations syndicales, au décret raciste qui réglemente l'inscription des étudiants étrangers dans les universités françaises. Les témoins de leurs arrestation les ont vu jetés à terre et frappés par les CRS, violences qui se soldent pour Vincent Heuchel, par une main fracturée.

Les faits qui leur sont reprochés (jets de barres de fer, violente résistance lors de leur interpellation, sont contredits par tous les témoignages. La répétition depuis le 23 mars 1979 de ce type d'inculpation est inquiétante. Les manifestants blessés par la police, sont poursuivis, écroués et maintenus en détention, puis trop souvent condamnés, en dépit des rapports policiers non confirmés par les témoignages et qui varient au rythme des confrontations.

Cette volonté de poursuite est une attaque directe contre le droit démocratique de manifester. Elle vise en outre à dissuader toute résistance à l'application des mesures racistes prises par le gouvernement.

Le soutien aux inculpés se développe autour de l'office HLM (où un préavis de grève a été déposé par la CGT) et du centre de recherche de Villejuif. Au moment où la réforme Peyrefitte qui renforce les pouvoirs de la police et du parquet au détriment des droits de la défense, est parquet au détriment des droits de la défence, est soumise à l'assentiment du parlement, le plus large soutien est nécessaire pour obtenir la libération des inculpés et l'arrêt des poursuites. Pétitions et informations sont centralisées par Jean Boyer INSERM U170, 16 bis avenue PV Couturier 94800 Villejuif.

Paris: De l'internement administratif
Sous le palais de justice

On connaît déjà une forme de détention administrative, celle du centre d'Arenc à Marseille. Ce centre qui fonctionne comme tel depuis 1975, est officiellement consacré ou presque. A l'origine, il servait de hangar pour l'administration du port de Marseille. Mais... à Paris ? Sait-on que, juste au-dessous du palais de justice, à la conciergerie, sans ordonnance du juge d'instruction, ni du procureur, l'étranger est arbitrairement interné sans contrôle judiciaire.

L'affaire de Abderrahim Assali que nous relat ons ci-dessous est là pour l'attester.

Assali Abderrahim, jeune Marocain, vient d'avoir à peine vingt ans quand, il débarque en 1974, en Corse, il a un contrat saisonnier, de 3 mois, il travaille et à la fin du contrat le patron lui dit « T'auras pas un centime pour ton retour, fous le camp, ou je t'envoie les chiens ». C'est alors qu'Assali décide d'aller à Paris tenter sa chance.

A Paris, il retrouve son frère, lui-même en situation difficile, il est en instance de régularisation; Assali se débat, et arrive à trouver du travail ; mais malgré des dizaines de démarches il n'arrive pas à se faire régulariser, il veut vivre, il achète des papiers, après tout 2000 ou 3000 francs, c'est un pot de vin, mais cela permet de circuler, et puis qui dira que c'est des faux papiers, on lui a même laisser entendre que *« c'est des vrais »*.

Toujours es-t-il que le 7 mars 1977 vers 20h30 il se fait arrêter au métro Bastille, par des policiers spécialistes de la détection de faux papiers, il est alors ramené au poste de police, puis à la 4ème Brigade territoriale du 12ème arrondissement, là on ouvre contre Assali une procédure pour faux et usage de faux documents administratifs, après une garde à vue au poste central du XIIème, Assali est transféré le lendemain, 8 mars 1977 vers 21h au dépôt de la préfecture sous le Palais de justice; où il était maintenu en détention jusqu'à comparution le lendemain matin devant le Procureur de la République, qui ordonnait sa libération, le convoquant pour le 22 mars devant la 24ème chambre correctionnelle au fin de jugement.

Jusque là rien de spécial même s'il a subi des sévices, dont il tire 8 jours d'incapacité de travail, il s'en tire bien le **bougre** : « il sera remis en **liberté** après 2 jours à peine de garde à vue, et il ne passera que dans 15 jours devant le tribunal, il aura le temps de se défendre. Et c'est à ce moment là que les choses se corsent. Assali est ramené au 8ème Bureau de la Police générale de la Préfecture de Paris, un refus de séjour lui est notifié. Assali devrait être légalement libéré.

Mais comme on se préoccupe de son sort, on lui procure un billet d'avion avec comme destination Casablanca pour le 11 mars 1977 à 19h55 et c'est alors qu'intervient une nouvelle décision. Mr Stek attaché à la direction de la police générale demande au directeur de la police municipale dont dépend le dépôt de la conciergerie de garder en dépôt en attente du départ jusqu'au 11 mars, l'étranger Assali Abderahim.

Cette intervention du fait d'une volonté uniquement administrative ne tient pas compte de la mise en liberté dont devrait bénéficier Assali, à la suite de la décision du Procureur, et donc aboutit à une détention administrative, le privant de liberté et cela en outre-passant une décision judiciaire.

L'attaché de la préfecture de police de Paris ressort une vieille circulaire n° 310 du 11 juillet 1967 pour justifier cette détention. Circulaire peu connue, elle permettrait « de garder les étrangers, sous surveillance, 4 à 5 jours, en attente de départ ».

La circulaire en question a été transformée depuis par une nouvelle circulaire du 21 novembre 1977, mieux encore la loi dite Bonnet a été partiellement annulée par le Conseil constitutionnel, le 9/1/80 précisément sur le point de l'internement administratif, et dénie à l'autorité administrative toute compétence en matière de détention.

UNE CIRCULAIRE ILLEGALE DEPUIS 10 ANS

Cette circulaire illégale, a pu donc fonctionner pendant plus de 10 ans, rien ne prouve qu'elle ne le soit pas encore au vu des pratiques actuelles; l'affaire Assali est, à ce titre révélatrice de la situation de non droit où se trouvent les immigrés en matière de séjour, complétement assujettis à l'autorité administrative. Le 8'me Bureau qui s'en est servi et qui s'en servirait est quand même l'endroit ou des dizaines d'immigrés passent tous les jours et se voient notifier régulièrement des refus de séjour. Or la circulaire du 11 juin 67 n'avaitpas à être appliquée à Assali, elle ne s'applique à Assali, elle ne s'applique pas aux cas de refoulement, ces cas d'application sont très précis (cas d'expulsion, de rapatriement de femmes accompagnées ou non d'enfants, rapatriement pour raison alimentaire et le refoulement aux frontières). Il est permis d'avancer dans ce cas que cette circulaire était de procédure courante au 8ème bureau pour les refus de séjour.

La détention de Assali nous révèle-t-elle qu'à Paris l'administration utiliserait le dépôt de la préfecture de police comme prison clandestine. Combien d'immigrés sont-il passés par là dans le silence des procédures sans que l'on se demande s'ils dépendent d'une juridiction quelconque.

UNE PRISON CLANDESTINE A PARIS

Si l'opinion publique fut informée sur la prison clandestine d'Arenc à Marseille il n'en est pas de même du dépôt de la préfecture de police, relais entre l Palais de Justice et les prisons servant au transit,peut fort bien servir à l'internement des immigrés (la circulaire neprévoyait-elle pas le maintien sous surveillance... sans précision de lieu). On peut donc redouter que, sous les pieds du Juge d'Instruction une aile ne soit transformée, en prison clandestine permettant la détention illégale, le cas d'Assali l'établit claire-ment et nous n'avons pas la preuve du contraire.

Assali sera libéré le 11 mars, après diverses interventions, de son avocat Maître Laval, et obtient un sursis de départ jusqu'au 23 mars cependant le refus de séjour reste daté du 9 mars 1977.

Victime d'une séquestration qui ne tenait pas compte de l'ordonnance de libération décidée par le Procureur, il dépose plainte contre X pour atteinte à la liberté individuelle, arrestation illégale et séquestration arbitraire de personnes.

Un non lieu était prononcé par le Juge d'Instruction le 5 mai 1980. Ce qui est édifiant c'est que le Procureur de la République réclamant le non lieu pour l'administration et ses éxécutants, disait en substance: « Oui c'est illégale d'interner Mr Assali, en invoquant cette circulaire; mais l'intention de celui qui a donné cet ordre n'est pas coupable, car il n'avait pas conscience d'enfreindre une interdiciton légale en mettant sous surveillance administrative Assali. Cela fait frémir.

En tout cas Assali et ses Avocats Mes Laval et Tetgen ne sont de cet avis, ils ont interjeté appel devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris le 29 mai 1980. Ils maintiennent leur plainte et demandent l'application de la loi comme le prévoit le code pénal en matière d'atteinte à la liberté individuelle, arrestation illégale et séquestration arbitraire de personnes. Décision le 26 juin prochain.

Saïd B et Aziz

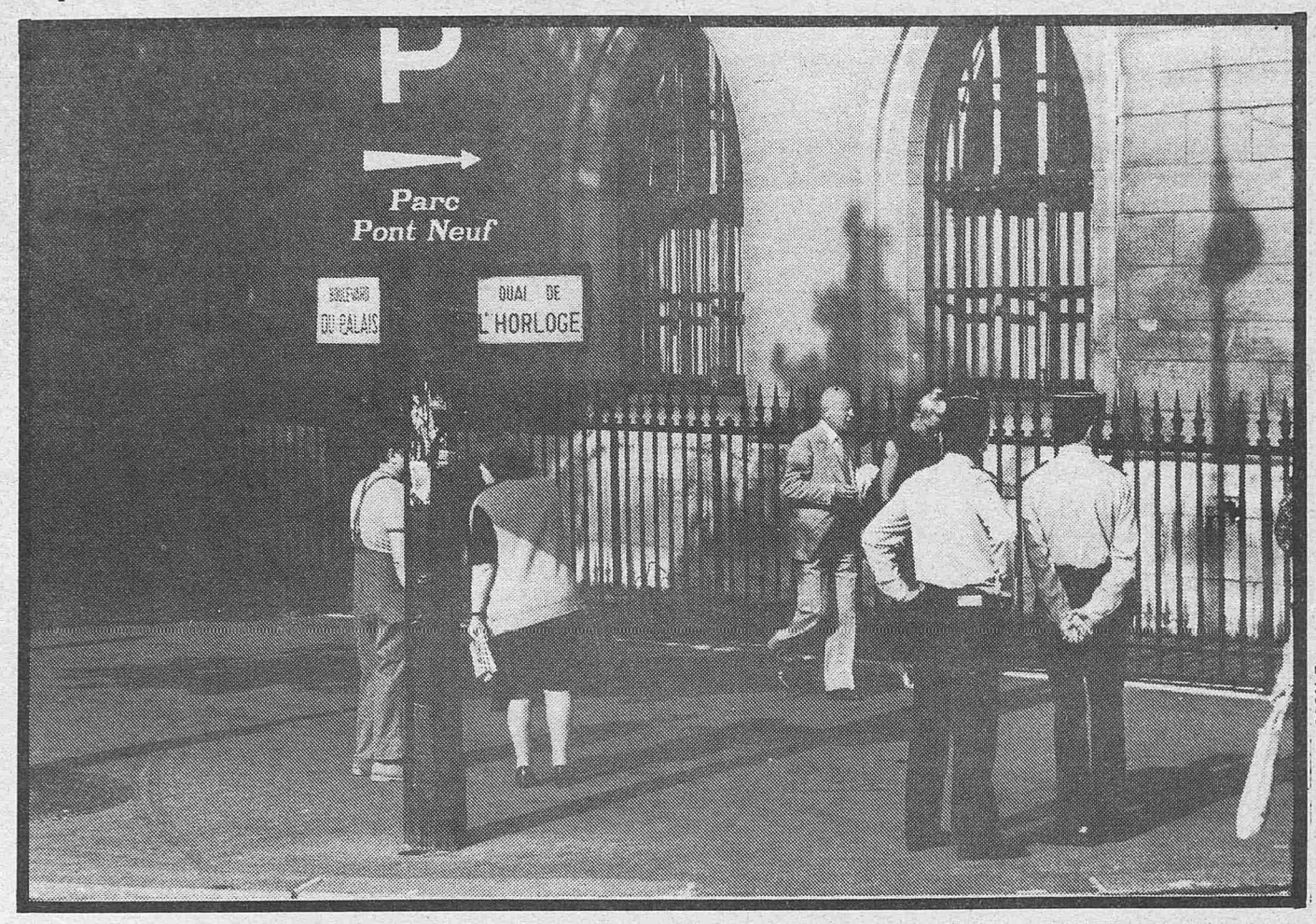

Photo Jean-Luc Dubin

Photo Jean-Luc Dubin

Guide pratique

Que faire en cas d'expulsion?

Les moyens de défense d'un étranger contre une explusion, sont très minimes; mais il ne faut pas les négliger car elles permettent de gagner du temps et peuvent toujours faire reculer les autorités et même obtenir l'annulation de la décision d'expulsion. Il convient donc de savoir les smoyens qu'il faut prendre dès qu'une procédure d'expulsion est engagée.

A) - *Que faire lorsqu'une procédure d'expulsion est engagée ?*

Lorsque l'administration envisage une expulsion, le Préfet doit envoyer une *Notification* à l'intéressé, cette notification doit mentionner les motifs de l'expulsion et doit être remise à l'intéressé personnellement.

Dès réception de ce papier, l'intéressé dispose de huit jours pour faire connaître s'il désire être entendu par la Commission Départementale d'Expulsion, ceci par lettre recommandée, à moins que le Préfet n'allègue l'urgence absolue de l'expulsion.

Pendant le délai, l'intéressé a tout intérêt à alerter ses amis, les syndicats, les associations de défense et la presse, pour informer l'opinion et faire pression sur les autorités.

L'intéressé et ses amis doivent exiger la communication de son dossier, ce qui permet demieux connaître les motifs inavoués de l'expulsion.

Pour préparer la défense devant la Commission. Il est préférable de faire parvenir à cette Commission une lettre ou rapport critiquant les motifs invoqués dans la notification. Lors du passage devant la Commission, l'intéressé a le droit et avantage d'être assisté d'un avocat ou toute autre personne, il peut demander de faire entendre des témoins qui parleront en sa faveur.

La Commission siège à huis-clos, donc, il n'est pas possible d'inviter beaucoup d'amis à la séance. La Commission doit dresser un procès-verbal des arguments présentés, qu'elle transmettra avec son avis au Ministre de l'Intérieur.

La Commission qui est composée du Président du tribunal de Grande Instance du département, du Chef du Service des Etrangers de la préfecture et d'un Conseiller du tribunal administratif, n'est que consultative, et, le Ministre peut passer outre son avis.

Que faire pour tenter d'obtenir l'annulation d'une décision d'expulsion ?

La requête devant le tribunal administratif : l'intéressé peut demander au tribunal administratif d'annuler la décision d'expulsion.

Donc, il faut faire parvenir une demande d'annulation dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle la notification d'expulsion a été reçue.

Si l'étranger est expulsé avant que le Tribunal ait statué sur sa demande d'annulation, il faut qu'il fasse connaître au tribunal admi nistratif et à son conseil, l'adresse où on pourra lui écrire hors de France. Si le Ministère allègue qu'il y a urgence absolue à expluser l'étranger celui-ci est privé de la possibilité d'avoir connaissance de son dossier et de passer devant la Commission d'Expulsion. Mais il est toujours possible d'attaquer l'arrêté d'expulsion devant le Tribunal adminisratif en invoquant l'absence d'urgence absolue, ce qui peut entraîner l'annulation de l'arrêté. La requête doit contenir l'exposé du maximum d'arguments qui peuvent justifier l'annulation.

Même s'ilest invoqué des délits (vols, drogue ...) l'intéressé peut démontrer que l'expulsion n'est qu'une peine de plus, puisqu'il paye déjà son délit comme tous les citoyens Français par la prison ou l'amende.

Si le Tribunal Administratif rejette la demande d'annulation, l'intéressé peut faire appel de son jugement devant le Conseil d'Etat dans un délai de deux mois.

La demande de sursis à exécution : en même temps qu l'annulation est demandée au Tribunal administratif, l'intéressé peut demander que l'exécution de cette mesure soit suspendue, jusqu'à ce que le Tribunal administratif se soit prononcé sur la légalité. Cette demande de « sursis à exécution » peut être faite à tout moment de la procédure et même si l'expulsion a été exécutée.

Pour cela, il faut envoyer directement la demande de sursis à exécution au Conseil d'Etat, seul celui-ci est compétent pour ordonner le sursis à exécution d'un arrêté d'expulsion. Le sursis ne peut être accordé que si l'arrêté d'expulsion a été préalablement ou simultanément attaqué devant le Tribunal administratif.

Comme on l'a indiqué ci-dessus, si minimes soient-elles ! ces possibilités de défense pour un étranger menacé d'expulsion il convient à tous de s'organiser, de lutter, avec l'ensemble des associations des organisations politiques et syndicales etc ... afin de faire reculer cette discrimination raciale dans les institutions.

NOTA : En cas d'expulsion,l'intéressé peut choisir le pays qu'il veut, et peut refuser que l'expulsion le ramène dans son pays d'origine s'il risque un danger.

Zohra (femme) et Fatna (sœur) de Mo Hamed Diab lors de la manifestation anti-raciste vers le commissariat de Versailles (janvier 73)

Qui a tué Diab?

Depuis l'assassinat de l'immigré algérien, Mohammed Diab, abattu dans le commissariat de Versailles par le brigadier Marquet d'une rafale de pistolet-mitrailleur, la Justice française (excusez ce terme !) a jugé, jugé, re-jugé pour, finalement, aboutir à un non-lieu.

Dans le pays d'Asile, des Droits de l'Homme, exclusion faite pour les immigrés, oh combien d'ouvriers immigrés ont été assassinés, dont la plupart des meurtriers courent toujours car ils ont la liberté deleur côté, d'autres assassins jugés sont relaxés relâchés encore, des non-lieux, non-lieux, re-non-lieux !

Immigré comme Mohammed Diab, au plus profond de moi-même je pleure Mohammed Diab.

Ma tristesse se mélange à ma colère quand je pense à cette balance, symbole de cette Justice où le corps inerte de Diab pèse moins qu'un cheveu !

Ils nous ont dit, à ce qu'il paraît, qu'ils ont voté une loi anti-raciste !

Oui, une loi de bonne conscience, loi sans lendemain, loi hypocrite qui réanime ma tristesse, ma rage et ma colère. Je pleure Mohammed Diab, assassiné sans défense, devant témoins, par un brigadier dément au commissariat de Versailles.

Je pleure de colère, ma rage crie davantage quand je pense à d'autres Diab, à d'autres Marquet, à d'autres non-lieux !

Mouloud

Dans ce pays dit de liberté

La justice française a enfin rendu, après un peu plus de sept ans, son verdict dans l'affaire de Mohammed Diab, algérien assassiné en novembre 1972 dans un commissariat de Versailles d'une rafale de pistolet-mitrailleur par le sous-brigadier Marquet. Ce dernier a été blanchi le jeudi 29 mai du meurtre de Diab, le parquet l'ayant fait bénéficier d'un non-lieu. Le même non-lieu, d'ailleurs dont profitait, deux jours plus tôt, l'inspecteur Marc Arteon qui tuait, lui en 1978, un jeune Algérien de 19 ans, Mohammed Khadi.

Depuis plus de dix ans, dans ce pays dit de liberté, on tue, on tabasse, on expulse à tours de bras de des immigrés, vieux, vieilles ou jeunes sans que jamais les auteurs ne soient arrêtés ni même inquiétés.

Depuis des années, dans le tumulte boueux des déclarations en ce qui concerne les droits et le respect des étrangers, une image de l'immigré s'est façonnée dans les têtes. L'immigré était bouseux, exclu, voleur, tueur, voleur : aujourd'hui, il est nerveux : état d'esprit intolérable, surtout dans un commissariat bourré de flics. Alors, on le descend.

La famille de Mohammed Diab a fait appel de ce non-lieu, de même que celle de Khadi. C'est la voie légale qui leur reste. Mais nous n'avons plus confiance, et ce depuis longtemps en la justice française.

Nous avons les glandes, et de plus en plus !

YOUCEF

7 juin 14 heures j'étais présent à Paris

De la plaque, commémorant le Sacrifice des Nord-Africains contre le nazisme, à l'angle de la rue de Lyon et de l'avenue Daumesnil, commencera la manifestation coordonnée par le MRAP sur le thème : « Français - Immigrés Solidarité - Contre le racisme et l'Arbitraire ».

Celui qui ne se sent pas concerné ne vient pas.

Plus de 70 organisations appellent à cette manifestation, les principales centrales syndicales françaises : CGT, CFDT, FEN, soutiennent et appellent à manifester.

Il faut que l'on soit nombreux, le racisme c'est ton lot quotidien, viens lutter contre l'arbitraire, tu en es victime, viens dire « ça suffit ».

Dis à ton voisin qui n'est pas au courant que le samedi 7 juin à 14h entre l'angle de la rue de Lyon et de l'avenue Daumesnil, il y a une manifestation qui le concerne.

Dis lui qu'il y aura des Turcs et des Portugais, des Arabes et des Français la main dans la main contre le racisme et l'arbitraire, et qui vont dialoguer ensemble. Il y aura les étudiants étrangers qui ne savent pas écrire une ligne sans faire de fautes d'orthographe » dixit Monsieur Bonnet (d'âne), ministre de l'intérieur de la Répubique Française.

Alors toi aussi, tu y seras, *Sans Frontière* y sera.

Si le 7 juin nous faisons un tout petit peu reculer le pouvoir, tu pourras dire la tête haute le 7 juin à 14h j'étais à Paris.

H.Z.

ENTRETIEN

PALESTINE : Comment peut on être Maire d'un village occupé

Accablant ce témoignage des deux maires palestiniens de Hébron et Hal Houl, villes de la Cisjordanie occupée depuis 67. Expulsés manu-militari après le soulèvement de leurs villes contre l'occupation de leurs terres par les colonies sauvages du bloc de la foi d'Israël, il viennent d'atterrir à Paris après un voyage à New-York. Un long périple dans les capitales européennes les attend, où ils vont exposer à l'opinion publique pour la... énième fois, l'exil ininterrompu de leur peuple.

Dans l'apparence rien ne distingue ces deux Palestiniens de pères de familles tranquilles sinon une certaine présence... Le geste économe, le regard poignant et le cheveu grisonnant rendent transparente leur présence et multiplient par autant leur exil recommençant.

Ainsi disent-ils, s'agissant de leurs propres personnes, et avec le sourire retenu, que leur expulsion ne fait que continuer 32 ans de pratiques sionistes qui sont pas prêtes de s'arrêter. ne sont pas prêtes de s'arrêter.

Photo A. Brahim

M. Fahd Kawasmeh à la tribune de la Mutualité

SANS FRONTIERE : L'opération de Hébron a été une des rares opérations de la résistance palestinienne qui ait été jugée « légitime » comme un acte d'autodéfense contre l'implantation de colonies sauvages à Hébron, par l'opinion publique occidentale. Quelles ont été les réactions à l'intérieur des territoires occupés ?

Kawasmeh : *« Il faut voir qu'en réalité, notre peuple a utilisé tous les moyens possibles pour arracher sa liberté. L'opération d'Hébron, qui a été effectuée par des gens de l'intérieur, n'exprime qu'une seule chose : Non à l'occupation. Nous avions prévenu que la colonisation d'Hébron est un acte inacceptable et que nous ne laisserions pas faire sans réagir. Pour celà, tous les moyens pacifiques ont été utilisés : pétitions, manifestations, grèves. Nous avons même porté l'affaire devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies qui a considéré que l'occupation des terres arabes était un acte illégal et qu'il fallait arrêter ces occupations.*

Mais les bandes du « Goush Emoumim » ont poursuivi leurs occupations, essayant même de prendre des terres dans la ville même d'Hébron (Al-Khalil en arabe). Et c'est dans ce contexte qu'il faut replacer l'opération militaire d'Hébron, en réponse à un acte illégal et intolérable pour nous les habitants de cette terre. »

SANS FRONTIERE : « Votre expulsion de votre propre pays symbolise encore plus la situation du peuple palestinien. Mais cette expulsion « éclaire » la politique israélienne dans les territoires occupés. »

Kawasmeh : *« Notre expulsion résume en effet une politique d'ensemble d'Israël. Expulser des patriotes, c'est expulser des gens qui refusent de voir leurs terres occupées. C'est une politique qui vise à « vider » des terres de leurs occupants. Le but poursuivi étant, d'une manière évidente, de faire peur et de faire taire ceux qui s'opposent à cette colonisation des terres : camp David, projet « d'autonomie », qui ne visent qu'à empêcher l'établissement d'un état palestinien sur ses terres ».*

S.F. : « Vous parlez de résistance sous toutes ses formes (pacifiques, violentes, etc...). Concrètement, comment se manifeste cette résistance à l'occupation ? »

Kawasmeh : *« Je pourrais résumer notre résistance par trois mots : par la parole, par les actes et par la force (armée).*

Les formes de résistance à la colonisation visent à alerter l'opinion publique et surtout à braver l'occupation elle-même. Les manifestations, les protestations éclairent d'autant l'opinion publique que cette occupation de nos terres est injustifiée. Mais nous payons très cher notre résistance. Savez-vous ici, en France, qu'il y a près de 6.000 palestiniens dans les prisons israéliennes et que près de 50.000 personnes ont été emprisonnées depuis 1967 et que des centaines de martyrs sont tombés pour la libération de notre terre.

L'acte le plus symbolique d'entre tous est bien celui des enfants qui, avec des pierres, attaquent les convois militaires et les colons. Les pierres d'Hébron sont devenues les armes préférées de nos enfants. Pierres contre militaires et bandes armées. Un symbole de plus dans cette guerre de résistance que nous menons. »

S.F. : « Après votre expulsion, plusieurs manifestations de soutien ont eu lieu. Certaines étaient qualifiées de manifestation judéo-arabes en raison de la présence de jeunes israéliens hostiles à cette décision. Celà annonce-t-il quelque chose de nouveau ? »

Kawasmeh : *« Quelques israéliens commencent à sentir le danger de certaines pratiques racistes et discriminatoires. Ils commencent à percevoir que leurs dirigeants ne recherchent pas la paix par ces pratiques. Ces israéliens se regroupent en différents mouvements pour affirmer leur opposition à leur gouvernement. Ils font des manifestations, publient des tracts et des revues en demandant à leur gouvernement de reconnaître le droit des palestiniens à leur terre et à leur liberté. Mais, à l'heure actuelle, ces groupes ne constituent malheureusement qu'une minorité qui n'a pas d'effet sur la politique officielle israélienne.*

Il n'en demeure pas moins qu'ils se sont affrontés à plusieurs reprises aux colons de « Goush Emoumim » et qu'ils se sont mobilisés pour nous soutenir en venant dans nos villages et dans nos villes, alors que le couvre-feu nous était imposé et qu'il nous était interdit de circuler.

Depuis notre expulsion, tous les maires des territoires occupés ont été pratiquement assignés à résidence. On leur a coupé le téléphone et il leur est interdit de faire la moindre déclaration à la presse. Les groupes d'Israèliens qui refusent la colonisation ont participé à une manifestation de soutien à notre cause, en venant manifester devant le pont d'Allenby, pendant que nous-même de l'autre côté, nous tentions de revenir sur nos terres à la suite de la décision du Conseil de Sécurité, appelant à notre retour. »

S.F. : « Vous faites partie de la résistance de l'intérieur, par opposition à la résistance dite de l'extérieur. Celle-ci est composée de différents mouvements de résistance, ainsi que de mouvements liés organiquement à certains pays arabes. Qu'en est-il de la résistance de l'intérieur ? »

Kawasmeh : *« Notre peuple dans les territoires occupés est regroupé au sein de la Commission d'Orientation Nationale. Il n'a comme repère que sa terre qu'il revendique sous la direction de l'O.L.P., représentant légitime de ses aspirations.*

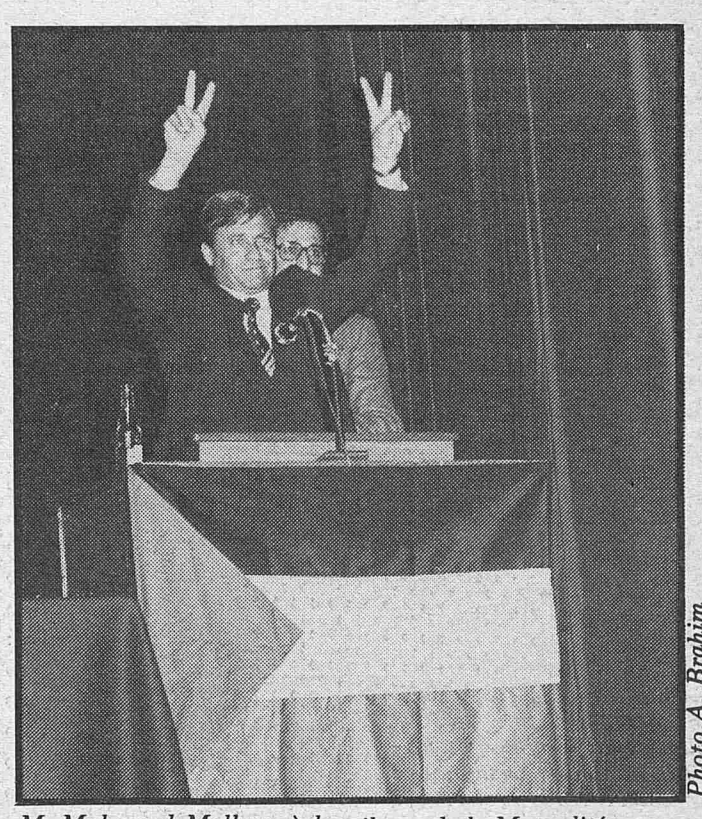

Photo A. Brahim

M. Mohamed Molhem à la tribune de la Mutualité

Tout autre soumission (à quelque pays arabe que ce soit) est rejetée par notre peuple, même si nous avons besoin du soutien des peuples arabes dans notre lutte, mais il est évident qu'ils n'ont pas besoin de notre soumission (à leur stratégie) tout comme nous n'avons pas besoin de la leur. Leur soutien doit être politique, parcequ'il s'agit d'un combat anti-colonialiste et anti-impérialiste, d'un combat contre l'injustice sous toutes ses formes. »

S.F. : Quel est le statut des terres confisquées pour l'implantation des colonies ?

Photo Akli

M. Kawasmeh *et* Molhem *en compagnie de M. Abdou représentant de la Ligue Arabe lors de la conférence de presse à Paris des deux maires expulsés.*

Kawasmeh : *Toutes les terres appartiennent au peuple palestinien. Avec la création de l'Etat d'Israël ont commencé les expropriations des terres. L'Etat s'est emparé des terres qui étaient enregistrées au nom du mandat britannique et de celles des réfugiés qui sont considérés comme « absents ». Ceci date déjà de 1948 ; et les choses se sont aggravées depuis la guerre de 67. Exemple, en Cisjordanie à Hébron ville de 70.000 habitants, lors de la guerre de 67 la population qui fuyait les bombardements a été grossir les rangs des réfugiés, les autorités se sont emparé des biens et des terres de ces derniers qui, à leur retour, auront tout perdu. »*

S.F. : Qu'est-ce qui autorise ces expropriations ?

Molham : *C'est un organisme appelé « la direction des terres d'Israël ». Cet organisme relève du « conseil sioniste mondial ». Il existe avant la création de l'Etat d'Israël et il a pris de l'ampleur depuis les deux dernières guerres. Dans ma région en Galilée ou l'essentiel de la population arabe a été concentré, cet organisme essaye de nous isoler par un cordon étanche par l'intermédiaire du célèbre « Kerencimet ».*

S.F. : Il semble que l'expropriation de ces terres se fait par la présomption qu'elles se trouvent depuis plusieurs années en jachère, d'où sa réquisition.. ?

Molhan : *C'est assez ironique tout de même comme présomption : ces terres sont des terres arabes palestiniennes. Et s'il arrive que parmi ces terres une partie peut se trouver en jachère, elle reste quand même propriété palestinienne. Par ailleurs est-ce que la France peut prétendre à des terres algériennes parcequ'elles sont en jachère !?.*

Suite p. 11 ...

... Suite de la p. 10

S.F. : Comment peut-on être maire dans un territoire sous occupation, tout en gardant votre identité de Palestinien et votre appartenance au mouvement palestinien ?

Kawasmeh : *Que l'on vive dans nos villes et que nos villes soient palestiniennes c'est l'évidence. Or, pour toute ville d'une certaine importance il y a un conseil municipal et un maire élu. Il y a des élections municipales tous les 4 ans chez nous ; moi j'étais élu maire d'Hébron en 76 et j'en suis jusqu'à aujourd'hui le maire...*

S.F. : Que gère la municipalité de Galilée par exemple ?

Kawasmeh : *La municipalité de Galilée gère une bibliothèque publique, un institut d'études musulmanes spécialisé. Nous avons aussi plusieurs centres et institutions culturels comme l'école polytechnique ainsi que plusieurs associations qui animent la vie culturelle de manière générale. Car si nous avons des moyens très limités, notre peuple a pu mettre sur pied ces institutions et veille de près sur elles. L'exemple du théâtre en dit long : nous avons en Cisjordanie 5 troupes de théâtre mais les représentations sont assez réduites parce que l'occupant, par peur, empêche l'expression de notre peuple. De la peinture à la photographie, et du costume traditionnel à l'artisanat, jusqu'aux soirées poétiques, notre peuple exprime par sa créativité artistique son refus de l'occupation ainsi que sa vie quotidienne et ses espoirs.*

S.F. : « Quels sont les buts que vous poursuivez par ce voyage ? et quelles sont les actions que vous allez entreprendre ? »

Molham : « *Nous sommes allés à New-York pour participer à la la réunion du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ce conseil a admis l'illégalité de notre expulsion et nous attendons les initiatives du Secrétaire Général Kurt Waldheim, pour ce qui concerne les modalités d'application de la décision du Conseil.*

Mais d'ores et déjà, nous pouvons vous dire que nous préparons une marche internationale de soutien, qui partirait de Amman (en Jordanie) et qui irait vers les territoires occupés, à travers le pont d'Allenby. Cette marche devrait avoir lieu au début juillet et nous appelons toutes les personnalités démocratiques et tous les gens épris de paix à y participer avec nous.

Propos recueillis par
Aziz Ghozzi
et
Mejid Ammar

ALGERIE: Le conflit d'options

Après les évènements de Tizi Ouzou, qui ont largement secoué les assises du pouvoir, voilà que les positions se radicalisent et aboutissent à des situations conflictuelles, notamment au niveau des universités du grand Alger.

Doit-on interpréter cela comme la conséquence directe des évènements de Tizi Ouzou, le réveil de conflits latents, ou bien l'amorce d'un mouvement d'émancipation auquel aspire l'écrasante majorité des algériens. Un jugement définitif quant à cette situation et son évolution future, ne peut être porté à l'heure actuelle, du fait de la nécessité de prendre du recul, en vue d'une approche objective. Néanmoins, il apparaît d'ores et déjà, certains faits marquants nouveaux, qui placent l'Algérie, en situation de rupture par rapport à la période qu'elle a traversé de l'indépendance à ce jour. Cette tendance, déjà pressentie à la mort du président Boumedienne, a donc pris depuis quelques mois des aspects revendicatifs qui ont revêtu quelque fois, des formes violentes. Donc, la première conclusion à tirer, est que pour la première fois depuis le 19 juin 1965, date de la prise du pouvoir en Algérie par Boumedienne, l'élite intellectuelle algérienne a été en mesure de s'organiser et de passer à l'action.

Bien sûr, des questions restent posées quant à l'efficacité de cette action, mais elle a le mérite indéniable d'exister. Diffuse et spontanée, au départ, cette action est en passe de s'octroyer un contenu idéologique clair, du fait de la dynamique de réflexion et de remise en cause, qui s'est opérée au niveau de chaque algérien.

Si ceci est surtout matérialisé au niveau des universités, c'est que ces dernières sont encore en Algérie, les seuls endroits où la liberté d'expression, malgré les restrictions de toute nature, n'est pas totalement étouffée. Donc, isoler le problème à la sphère universitaire, comme veut le faire croire la presse gouvernementale, est une approche volontairement fausse. Cette presse, après s'être efforcée de traiter ce mouvement de berbériste, s'emploie à le circonscrire à l'université. En effet, la profondeur des luttes idéologiques qui secouent actuellement l'université algérienne, ne sont que le reflet du marasme économique algérien, et des conflits sociaux qui en découlent. Après ce bref rappel du contexte dans lequel s'inscrit cette situation, essayons d'entrer dans le détail, en définissant notamment les protagonistes et leur tendance politique. En première analyse, il ressort 4 principales tendances : *les francisants, les arabisants, les frères musulmans, les berbéristes.*

Nous rappelons qu'au delà des appellations qui tendent à situer le conflit à un niveau linguistique, régionaliste, ou religieux, ce dernier est foncièrement idéologique donc politique.

D'ailleurs au cours de ces derniers jours, à cette subdivision de base, tend à se substituer de plus en plus, un clivage entre berbéristes et francisants réunis d'une part, et arabisants et frères musulmans d'autre part.

Ces deux tendances se prévalent d'être nationalistes, et se taxent mutuellement d'agents de l'étranger, respectivement de la Lybie, et des pays du Moyen-Orient et de la France. Ceci pose, impérieusement la nécessité d'engager de la manière la plus large et la plus démocratique qui soit, un débat sur le contenu de la culture, de l'idéologie donc de l'âme algérienne. Bien sûr, ceci ne doit pas être perçu comme une fin en soi, mais comme un moyen d'émancipation des algériens, et de l'Algérie, sur tous les plans. Tout en rappelant que l'union des algériens doit être basée sur une communauté de destin, il importe de bien comprendre le passé et d'en tirer les enseignements, et ce, de manière objective, dépassionnée et résolument subordonnée à l'intérêt national. La référence à la guerre de libération nationale, à l'Islam, à la langue, ne peut suffire sur le plan idéologique, il y a donc lieu de tirer les leçons de l'histoire, s'ouvrir au progrès, et laisser la décision à la majorité des algériens.

Hacene BELKACEM

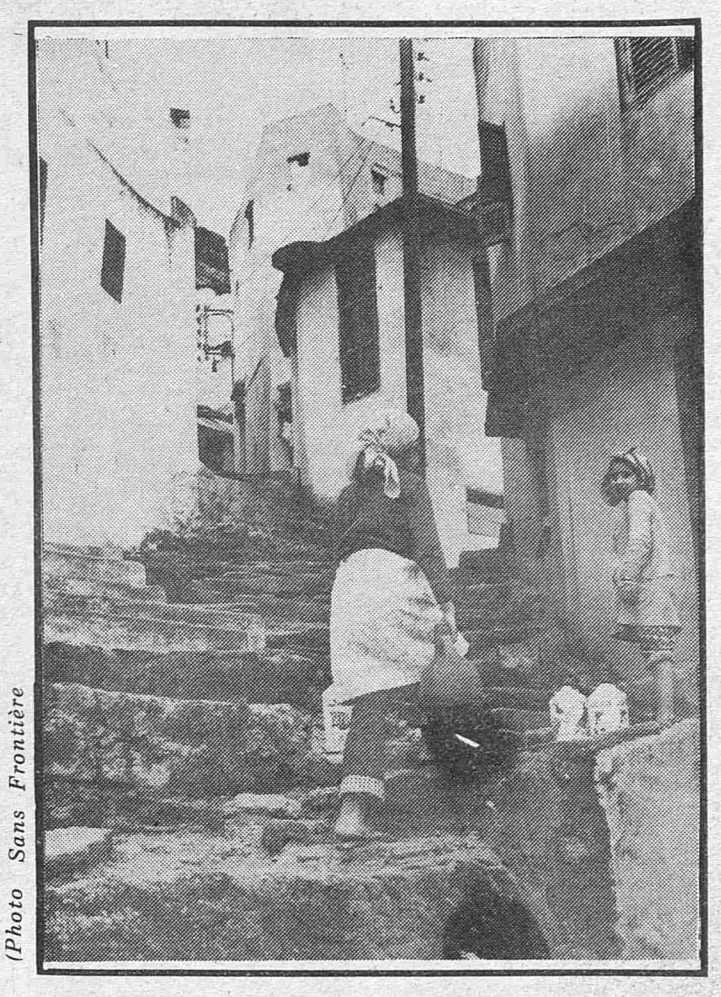

(Photo Sans Frontière)

MEDEA: Des procés comme les autres...

Les quelques 25 personnes qui auront les honneurs de la Cour de Sûreté de l'Etat algérien, à Médéa, en Algérie, (voir ci-contre : « Algérie : comment ça marche. ») vont décidément être comblés :

Il se colporte que leur défenseur « choisi par des copains » sera Maître Djender, alors que les divers avocats régulièrement constitués par les familles sont récusés.

Maître Djender est bien connu en Algérie depuis qu'il a requis la peine capitale contre Ait-Ahmed en 1964, à Alger. Aux avocats normalement constitués par les familles des inculpés, on répond que ce sont « des copains » des détenus qui ont constitué Me Djender.

A côté de quoi, le droit de visite est acquis aux familles : il leur suffit, à chaque visite, d'aller jusqu'à Médéa demander une autorisation et de se rendre ensuite à... Berrouaghia pour entrevoir à travers gardiens, grillages et vitres leur enfant, frère ou mari.

Pour ceux qui n'auraient pas compris, qu'ils consultent une carte d'Algérie, et ils comprendront. Sans compter que le « parloir » est collectif : tous les visiteurs entrevoient tous les détenus visités en même temps. Les visites durent quelques minutes.

Des bonnes âmes se répandent un peu partout, expliquant que le « choix » de Me Djender est une bonne politique : ainsi, tout se passera « en famille », pour ainsi dire, il n'y aura pas de provocation (?), on ne remuera pas trop les choses (tiens donc !) et les inculpés bénéficieront de la clémence du tribunal.

Pour autant qu'on puisse encore savoir quelque chose concernant les prisonniers, ils n'ont pas été pris en un quelconque flagrant délit de détournement de fond, de trucage d'élection ou de tout autre crime pour lequel il arrive qu'on ait à demander grâce et dire merci.

Ils ont été inculpés pour avoir, de façon responsable, lutté pour des droits historiques et à ce jour aliénés du peuple algérien. C'est dire si leur procès n'est qu'une phase de leur lutte. Qui a peur de quoi, alors, quand on sait que les avocats normalement constitués par les familles sont tous soit algériens, soit des personnes ayant donné leurs preuves quant à leur sympathie pour la vraie révolution algérienne et même, pour certains, pour le vrai FLN.

R. SADI

Texte du dernier tract distribué à Alger

Il n'est jamais dans l'esprit de ce mouvement de diviser les Algériens ni de remettre en cause l'opinion socialiste des masses populaires algériennes.

La Communauté universitaire a aussi dénoncé toute tentative de manipulation ou de dénaturation du mouvement de la part de milieux connus pour isolement des masses et ce, bien avant que la presse nationale ne s'en préoccupe.

Notre programme de revendications vise à créer les meilleures conditions, permettant à la culture populaire algérienne de sortir du ghetto où certains veulent la maintenir à tout prix.

Notre programme de revendications est le suivant :

1) Reconnaissance des langues populaires algériennes : L'Arabe populaire et le berbère.

1- Enseignement de la langue berbère et de l'arabe populaire à tous les niveaux et dans l'immédiat dans les universités.

2- Création d'instituts de recherche sur les langues populaires algériennes. (Arabe pupulaire et berbère).

3- Reconnaissance du droit à l'écriture et à la publication en ces langues.

4- Augmentation du volume horaire pour la chaîne II (24H sur 24) ; son utilisation pour toute la communauté berbérophone ; révision des programmes et augmentation de la puissance d'émission.

5- Pour la chaîne I : émission en arabe populaire et révision des programmes.

6- Pour la télévision : Emission en arabe populaire, création d'une deuxième chaîne en berbère, algérianisation des programmes.

7- Développement du cinéma et du théâtre en berbère et en arabe populaire : la démocratisation de la production cinématographique.

8- Ecriture objective de l'histoire de notre pays.

II) Respect des libertés démocratiques.

1- Libérations immédiates et inconditionnelles des prisonniers pour délits d'opinions.

2- Mettre fin aux arrestations arbitraires, au quadrillage policier des universités et à l'intimidation de la population.

3- Respect des franchises universitaires.

4- Organisation démocratique à l'université.

5- Le respect des droits à la liberté d'expression et à une information objective.

6-Ouverture d'un large débat démocratique sur la question culturelle en Algérie.

Nous sommes convaincus que les problèmes que nous soulevons sont importants, non pas marginaux comme le prétendent certains, qu'ils engagent l'avenir de notre pays et nécessitent un débat large et démocratique.

Convaincus de la légitimité de ces revendications, la Communauté universitaire de Tizi-Ouzou est décidée à lutter jusqu'à leur pleine satisfaction.

La communauté universitaire de Tizi-Ouzou.

Algérie

Etrangers, immigrés ou exilés?

Voici quelques six ans, une dizaine d'artistes et de formations artistiques algériennes, pour l'amour de leur culture, enregistraient collectivement un 33 tours pour le compte (c'est le mot) d'un producteur (1). Ils n'en retirèrent aucun gain, aucun droit et « leur » disque continue sa carrière, d'édition en ré-édition. Présentant ce résultat suivant quelques lignes généreuses et volontaires, Kateb Yacine, parlait à propos de ces jeunes artistes, de « Maquisards de la chanson ».

Comme je l'ai dit, le disque continue de se vendre et d'être ré-édité, mais le texte de Kateb a sauté.

On aurait pu avoir pensé, et, probablement, on a pensé, qu'avec le temps le graniteux écueil que constitue encore le problème de l'identité culturelle allait, quelques opiums et coups de bâtons aidant, se polir s'aplanir, se diluer. Puis allez savoir, disparaître de la mémoire des peuples d'Afrique du Nord.

On a même dû avoir pensé cela avec d'autant plus de conviction qu'on aurait pu avoir ignoré, voire même méprisé, la « naïve » passion, de quelques jeunes garçons et jeunes filles que pouvaient encore émouvoir, la découverte d'un proverbe, la confection d'un poème...

On voyait là, une voie de garage caduque, une impasse.
Une sorte de « cyclotron » dans lequel, une fois engagé, on ne pourrait qu'indéfiniment tourner en rond. Quelques années « d'arabisation accélérée » ferait le reste.

Moins de dix ans après, en plein milieu du délai présidentiel d'un colonel homme « de bon sens » et de « mesure », voilà que ce même problème de notre identité culturelle se repose avec une maturité dialectique et politique qui a, en premier lieu, stupéfait ceux-là mêmes qui feignaient d'ignorer tout en croyant savoir tout. Encore une fois, le fantôme polyvalent du « parti de l'étranger » fut invoqué et son spectre agité. On peut naturellement, s'interroger sur la crédibilité et la fiabilité d'un pouvoir dans lequel le moindre éternuement de « l'étranger » (et encore : quel éternuement ? Et quel « étranger » ?) paralyse l'ensemble de l'activité culturelle administrative économique et politique de toute une région pourtant réputée industrieuse et patriote et, plus encore, fait trébucher la capitale du pays, au point qu'à ce jour encore, on en est à manipuler des milices pour lapider et cogner sur des étudiants en grève et à s'interroger sur la brusque suspension des activités du Bureau Politique du FLN, parti unique et au pouvoir.

Allons plus loin : est-ce qu'une chose est mauvaise parce qu'elle vient de l'étranger ou parce qu'elle est contraire aux objectifs socialistes et populaires ?

Naturellement, on peut aussi s'interroger — et il faut s'interroger — sur le contenu réel d'une confusion volontairement entretenue entre « l'étranger » et Algériens émigrés ou exilés à l'étranger.

Est-ce qu'il suffit à n'importe quelle personne physique ou morale supposée ennemie de l'Algérie, de dire que « la terre tourne » pour que nous nous empressions de traduire devant la cour de Sûreté de l'Etat les manes de Galilée et de quelques autres ? Est-ce qu'il suffit que de nombreux pays capitalistes utilisent leurs tracteurs pour leur agriculture pour que nous sabotions les nôtres achetés justement à l'étranger ?

En sciences humaines, et, en particulier en politique, l'ami de mon ami n'est pas toujours mon ami et l'ennemi de mon ennemi n'est pas nécessairement mon ami.

Ceci dit, il serait, n'était le caractère dramatique des circonstances, bien plaisant d'entendre ce « stéréophonique » discours d'un même journal, notre *El Moudjahid* aussi national que grand.

D'un côté, la dénonciation du fait que l'idéologie de la contestation est d'origine étrangère, et donc, est-il permis de supposer en conséquence, néfaste, antinationale, etc...

D'un autre, dans la traduction d'un présidentiel discours ceci : « Nous sommes arabes (parce qu')aux yeux de l'étranger nous le sommes ! »

Interpellation

On le voit : « *idul sanga' ra nruh (2)*, comme le chante cet autre « maquisard » de la poésie populaire d'aujour'dhui, Ait Menguellet.

Voilà qui nous ramène à une autre réalité de cette tragique situation : les « interpellations ».

Dans nos mémoires d'excolonisés et nos psychologies d'émigrés, « interpeller » est quasiment un terme admis. Peut-être pas précisément affectueux, mais entré dans nos mœurs et familier : à force d'avoir été interpellés, nous nous interpellons nous-mêmes.

Pour le dictionnaire des rapports de police, il n'en va pas de même. « Interpeller » c'est « adresser la parole brusquement à quelqu'un pour le questionner, l'insulter...etc... » Nuance. Sans compter que l'on pourrait s'interroger aussi sur les diverses acceptions du verbe « questionner ». Mais là, de toute évidence, nous nous éloignons des conditions concrètement vécues par nos masses laborieuses, n'est-ce pas ?

Les masses laborieuses ! Au fait, si ce ne sont pas les ouvriers des usines occupées, si ce ne sont pas les techniciens de la santé, les enseignants et les étudiants ramassés sur leurs lieux de travail, si ce ne sont pas ces troupeaux d'exilés anonymes qu'on voile pudiquement de doucereux nom d'immigés, si ce ne sont pas ces « petits commerçants » dont, justement, parlait tout récemment le chef de l'Etat et qui ont baissé rideau pour dénoncer les agressions de l'université et de l'hôpital de Tizi Ouzou et pour manifester leur solidarité une première fois, pour dénoncer, et protester contre cette sinistre mise en scène de Médéah une seconde fois, si ce ne sont pas ces « montagnards » que vous ne rappelez à votre bon souvenir que lors des couscous qu'ils offrent pour la mise en terre « des meilleurs de leurs fils tombés aux divers champs » de guerre, si donc les masses laborieuses n'étaient pas tout ce peuple, qui seraient-elles ? Où seraient-elles ?

D'une contestation culturelle à la Cour de Sûreté de l'Etat le chemin est, on l'a vu, rapide et tout tracé. Mais, on le voit, il est aussi inquiétant, et sinueux : de maquisards de la chanson, il a déjà fait des maquisards aux mains nues.

R. Sadi

---

(1) « Tachemlite ». Production DDA.

(2) « Le but que nous poursuivons est loin... ». A noter que ce thème a déjà fait l'objet d'une chanson de Chérif Kheddam : « Abrid igunin idul » (la voie qui nous fait face est longue).

Maroc

Un tampon sur les passeports

Un tampon sur les passeports. On sait les prisons au Maroc, et on ne s'y habituera jamais. Nous connaissons les amicales fascistes des tabasseurs de militants syndicaux, la corruption, le mépris avec lequel sont reçus les travailleurs marocains au consulat.

Frère qui me lis, attends-toi au pire. Sa majesté a été plébiscitée par 99,99% de Marocains, ça tu le sais, ce que tu ne sais pas, Hassan II et ses hommes de paille en Europe poussent le respect des Droits de l'Homme jusqu'à mettre un tampon sur le passeport le jour du vote « Ahmed ben Ahmed a voté au référendum du 23 mai 1980 ». Pourquoi pas un tatouage sur le front pendant qu'il y est ? Les élections sont toujours des plus démocratiques, la preuve, il y a un référendum au Maroc : le roitelet demande au peuple son avis.

Seulement voilà, dans certains bureaux il n'y avait qu'un seul bulletin de vote. Obtenir un papier, carte d'identité, passeport ou autre, il faut attendre des mois et des mois ; le référendum s'est fait à une vitesse fulgurante : que de fois j'ai entendu des hommes et des femmes dire qu'ils ont voté mais ne savaient pas pourquoi !

En France, autre pays encore plus démocratique, pour que les élections ne soient pas faussées, ni qu'il y ait trucage, les autorités françaises ont envoyé la police sur la protection des urnes. Bizarre ! Les flics marocains ne suffisent plus !

A Gennevilliers, ils ont arrêté un jeune Marocain parce qu'il n'était pas d'accord !

Dans les foyers « Sonacotra », ces palais où vivent les immigrés et où il est interdit de faire de la politique, une fois n'est pas coutume, ont servi de bureaux de vote. Quand on sait la collusion entre les directions des foyers et l'Amicale des Marocains en France, on peut présager du résultat !

C'est la deuxième fois que l'on s'adresse aux travailleurs marocains ; la première fois pour leur dire qu'il y a une Banque Populaire (Chaâbi) marocaine ; ils aiment la sueur des travailleurs ; la deuxième pour le référendum-bidon. Jamais la moindre protestation sur la **situation**, même pour la forme, n'a été faite par ce gouvernement. D'ailleurs, à « Sans Frontière », on offre un voyage à celui ou celle qui nous démentirait !

Ce qui suit est à l'adresse du gouvernement marocain ! Toutes vos mesures d'intimidation, toute votre répression, vous pouvez tromper tout le monde, mais vous ne pouvez tromper tout le monde tout le temps ! Vous avez, pour votre intérêt, fait du Maroc un pays en voie de sous-développement où le riche est toujours plus riche, le pauvre toujours plus pauvre ! Vous avez obligé, au prix de l'exil, toujours pour votre intérêt, des hommes et des femmes à être arrachés à leurs racines, et à vivre dans des conditions dignes de l'esclavage. Je ne savais s'il fallait voter « non » ou s'abstenir. Je me suis abstenu pour ne pas avoir de tampon sur mon passeport. L'Allemagne du socialiste Helmut Schmidt a refusé au Marocain de voter. Ils ont été obligés d'aller à Liège pour voter, en Belgique.

Ceci pour ton information !

Les mangeurs d'oignons, comme on les appelle là-bas, ne savent pas voter !

Le fait est que beaucoup de Marocains ont voté par crainte de la répression / ils allaient voter comme ils vont à la préfecture obtenir leurs papiers.

Alors, le trône de sa Majesté repose sur la crainte et la répression !

Hassan ZEROUAL

Livres

Paroles de femmes

« Paroles de Femmes, c'était restituer leur rôle de relais, un relais qui se perd...si on remet à jouer ce rôle, sa parole, au présent reprend une valeur réelle, pendant longtemps, sa voix a été tue. Je dis, dans mon film,n à un certain moment, alors qu'il y a un travelling sur toute une série de femmes et qu'une voix reprend deux ou trois vers d'un de mes poèmes - ainsi toutes les vieilles chuchotaient -, cette parole des vieilles était sous-évaluée. Nous voulions montrer quelle était une parole d'importance dans sa quotidienneté » ...c'est ce que nous disait Assia Djebar à propos de son film « *La Nouba des femmes du Mont Chenova* » lors d'un entretien dans *Sans Frontière* (cf n° 8); avec son nouveau livre « Femme d'Alger dans leur appartement » c'est par le biais de l'écriture qu'elle nous introduit dans un monde ignoré, mystérieux, celui des femmes et plus précisément les femmes d'Alger, l'auteur nous rapporte ce qu'elle a vu, non pas d'une façon romantique comme l'avait fait le peintre Delacroix en 1832 en s'introduisant quelques heures dans un harem pour nous rapporter une toile qui est maintenant « un chef d'œuvre » : « Femmes d'Alger»; mais d'une façon vivante, profonde, c'est le regard d'une femme sur monde de cloîtrées, sur leurs désirs, sur leur réalité quotidienne.

Photo David Trevov Hicks tirée du livre Haut Atlas du musée de Grenoble 80.

Assia a su les écouter de l'intérieur, c'est que les femmes parlent, chuchotent entre-elles. *Sarah* , par exemple, qui est une protagoniste du livre évoque des souvenirs d'enfance : « Ma mère chaque soir, quand mon père rentrait, arrivait une bassine pleine d'eau dans les mains et elle lui lavait les pieds, méticuleusement. Moi, assise sur une marche (sept, huit ans, devais-je avoir) je la contemplais. Je ne pensais rien!

Jamais, jamais, jamais, je ne me suis dit quoi que ce soit. A l'époque, sans doute, devais-je trouver la scène normale ... Je ne me suis jamais levée pour renverser la bassine, pour dire au couple calme et serein : Allez au diable, vous deux ! Je savais pourtant que moi, je ne laverais jamais comme cela ». Déjà dans sa prime enfance, elle a eu des soubresauts de révolte étouffée et combien sont-elles qui maintenant ont accepté consciemment ou inconsciemment d'être « femme-esclave » ? Assia voudrait que ces femmes ne restent plus des êtres figés, oubliés, confinés dans des taches domestiques mais qu'elles parlent ouvertement et non entre quatre murs, qu'elles revendiquent leurs droits, il ne faut pas oublier que pendant la longue lutte contre le colonialisme français, les femmes ont combattu à côté des hommes et aujourd'hui en pleine bataille pour le développement du pays, combien sont-elles à avoir des postes de responsabilité, à participer activement à la construction de cette « nouvelle société » ? Il faut qu'elles sortent du ghetto dans lequel elles se sont enlisées. le livre d'Assia Djebar est absolument à lire pour qu'on puisse comprendre les femmes, c'est une voix authentiquement féminine qui fait parler ces femmes dans leur langage, dans leur besogne quotidienne.

« Je ne vois que dans les bribes de murmures anciens comment chercher à restituer la conversation entre femmes, celle-là même que Delacroix gelait sur le tableau. Je n'espère que dans la porte ouverte en plein soleil, celle que Picasso ensuite a imposée une libération concrète et quotidienne des femmes », nous dit Assia Djebar à la fin de son livre.

Mohamed NEMMICHE

Femme d'Alger dans leur appartement - Assia Djebar - Editions des Femmes -

Assia Djebar a déjà publié *La Soif* en 1957, *Les Impatients* en 1958, *Les enfants du Nouveau Monde* en 1962, *Les Alouettes Naïves* en 1967 aux éditions Julliard et à la collection 10/18. Elle a également réalisé un film « *La Nouba des Femmes du Mont Chenoua* ».

Les emmurées de l'assistance

Aïcha est une jeune femme d'origine polonaise juive et kabyle mais elle aime se dire « apatride ». Dans un très beau livre, elle s'efforce de comprendre sa vie. Elle ne se livre pas, comme c'est la mode, à une biographie accompagnée de quelques considérations « politisantes » et « sociologisantes ». Pourtant sur sa vie à proprement parler, elle a de quoi remplir des pages et des pages.

Sa mère est juive polonaise, son père kabyle et immigré, ils mourront tous les deux dans un camp nazi pour fait de résistance. Mais Aïcha ne le saura que plus tard. En 1945, Aïcha a tout juste trois ans, enfant sans famille, sans patrie et orpheline, elle est placée à l'Assistance Publique. Elle sera recueillie quelques années plus tard par une grand'mère inespérée et communiste; elle meurt à son tour et Aïcha est replacée en orphelinat.

C'est cet univers humiliant, dégradant et raciste pour les enfants sans nom qu'elle interpelle. Ce que justement la Société appelle foyer, hospice, assistance publique, Aïcha les débaptise « décharge publique » car tel est le vrai nom de ces lieux où sont « enfermées », « ségréguées », « dépossédées », et « soumises » toutes ces voix d'Aïcha qui voit pour nous : *Maguy* « la petite noire » ainsi que m'appelaient les infirmières comme si la couleur de ma peau était un prénom, *Sarah* à qui les religieuses promettaient l'enfer à cause de son prénom peu catholique, *Evelyne* qui s'est suicidée, *Michèle, Renata* dont les chocs avaient déchiré le corps et les psychiatres mutilé le cerveau, toutes ces voix du « sous-monde » ont ceci en commun : la révolte lucide. Le bilan pour tous ces lieux dit d'assistance est totalement négatif et aboutit à la remise en cause de cette société patriarcale anti-femme et anti-enfant avant tout.

Si aujourd'hui, malgré toutes ses réticences, Aïcha a décidé d'ouvrir le dossier de ces lieux de non-vie, c'est pour s'interroger, confronter sa propre expérience à celle de toutes les autres qu'elle a rencontrées de foyer en hospice, d'hospice en foyer, jusqu'à l'hôpital psychiatrique. Pour mieux comprendre sa propre enfance et sa propre adolescence, Aïcha, à un moment de sa vie, s'est faite éducatrice et c'est à ses « castrateurs (trices) publiques qu'elle s'adresse aussi.

Livre d'espoir, livre de lutte, livre aux antipodes de l'autobiographie. Pourtant à travers les voix multiples qui témoignent dans ce livre on peut retrouver quelques dates de la vie de l'auteur. L'Algérie d'abord : Maguy la négresse, dans son récit parle de Djelila une sympathisante du FNL, sa seule amie au foyer, elle parle de sa joie à espérer l'Algérie indépendante, bien qu'elle ne soit pas Arabe. Flash-back 1961 : la guerre d'Algérie. Aïcha est militante de base du réseau Jeanson, il n'y a pas de féminin pour les porteurs de valise. 1962, elle est à Oran. Novembre 1963, Aïcha Khermis est abattue à Tlemcen, Aïcha ne supporte pas le meurtre d'une « héroïne de l'indépendance », elle rentre en France. A peine le témoignage de Renata « handicapée » normale nous rappelle-t-il que l'auteur lui-même l'est et qu'en avril 1973 elle entama une grève de la faim pour le droit à l'emploi en tant qu'handicapée. C'est encore Renata, 23 ans aujourd'hui, une autre génération que celle d'Aïcha, des enfants de l'Assistance Publique qui trouve les mots les plus justes pour qualifier ce que De Gaulle, par « pudeur » a baptisé D.D.A.S.S. (Direction Départementale à l'Aide Sanitaire et Sociale) en 1958 : « La DDASS institution de l'Etat a pour fonction de se substituer à la Police pour faire la chasse à la déviance ».

Le livre mèle les témoignages d'enfants de l'Assistance Publique d'hier à ceux des enfants de la DDASS d'aujourd'hui. Seule l'appellation a changé, la barbarie meurtrissante reste la même.

Maria K.

Les Emmurés de l'Assistance Par Aïcha, Edition Maspéro.

Pour des immigrés qui existent

Les Suisses, c'est connu, plus ils sont petits, meilleurs ils sont. Mais cette philosophie quelque peu gastronomique ne suffit pas pour dire toute l'exceptionnelle qualité du poème social (un genre nouveau, quasiment) que Jean Steinhauer a consacré à cette immigraton ambiante et abstraite tout à la fois : l'immigration saisonnière. L'auteur, Jean Steinhauer, est journaliste à Tout-va-*Bien Hebdo* journal qui, comme *Sans Frontière*, connaît des difficultés de trésorerie mais ignore la publicité.

Remarquez que, d'un côté, les dites difficultés sont peut-être une bonne chose: sans quoi jamais on n'aurait de fête pour s'éclater, chauffer etc, etc ...

Le bouquin, lui, fait une bonne centaine de (petites) pages et s'appelle « *Le Saisonnier inexistant* ».

Je suis sûr qu'en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, cet ouvrage deviendra la Bible, le Coran et le « Petit Livre Blanc » de tous les éducateurs, assistants sociaux et autres « services » de migrants.

Essentiellement, on y voit les deux versants de la vie d'un homme, ouvrier et saisonnier donc, avant et après son accident de travail: la vie professionnelle qui se dilue, le reste qui se fait tout petit et qu'on devine gêné d'être encore, et le corps, surtout le corps, ce tronc majeur d'un demi-siècle de travail, qui part en couilles doucement, doucement mais sûrement.

Toute l'aventure est rapportée dans son cocon bureaucratique oppressant et hypocrite, quotidien et déprimant : « « *Au boulot !* » *menace l'assurance. Il y va. Il sait bien qu'il ne peut aller nulle part, sinon là. Il sait aussi qu'il n'y pourra pas tenir. Il essaiera de faire semblant. le patron n'est pas chien, on trouvera bien quelques bricoles en marge du chantier - du rangement d'outils, du nettoyage, un peu de magasin ...* ».

C'était, pris au hasard, en page 22.

C'est édité par « Que Faire ? ». Ça fait 125 pages de textes (dont 2 de bonne bibliographie) et ça coûtera dans les 20F quand ça arrivera en France.

R.S.

MUSIQUE

POINT DE VUE

La lecture de l'article intitulé « Gwo Ka racines, tradition ou révolte ? » a suscité en nous trois réactions : la surprise, l'indignation puis la colère.

La surprise car nous ne nous attendions pas ce que de telles inepties sur la musique et le Gwo Ka en particulier puissent être écrites dans *Sans Frontière*. Nous avons tout de suite pensé à l'article de Rémy Kolpa Kopoul sur Myriam Makéba dans *Libération*. Maria Kalalobé nous donne l'impression d'avoir tenté une provocation ou alors peut-être sa compréhension de la musique antillaise et de la musique en général est-elle aussi limitée que le laisse comprendre son article.

Ce qui nous surprend davantage, c'est que son oreille si musicale n'ait pas enregistré les voix et les instruments autres que le tambour présents dans la musique de Guy Conquette et du Groupe Ka.

Peut-être s'ennuyait-elle à ce point, que du début à la fin du spectacle elle n'ait pas prêté attention à ce qui se chantait et se jouait dans la salle ce soir-là. A ce moment, nous aurions tout à fait compris qu'elle s'abstienne d'écrire des contre-vérités.
tivée par le mépris qu'elle semble porter aux êtres mutilés que nous sommes. Et serait-ce cela qui entraîna ce ton de supériorité qu'elle affiche en tant qu'Africaine face à ces gens dans leur « trip de Black à Paris » ? Quelle supériorité? Celle de l'individu qui n'a pas subi l'esclavage et la déportation et qui, partant, ne transmet pas une musique répétitive, succédané de ce qu'est la « vraie » musique africaine ? Les mots de Guy Conquette lui-même ne semblent pas l'avoir atteinte, perdue qu'elle était dans les cimes de la supériorité. Il est facile, effectivement de reprocher sans écouter. Il est facile de traiter les autres de « so called rasta » quand on évite de se regarder et de prêter attention à ce que l'on écrit. Car comment expliquer que Maria Kalalobé trouve à Bob Marley, musicalement parlant plus de connotations africaines ? Ne serait-ce pas un trip de mode ? Et pourquoi Bob Marley en particulier. Il est dérisoire d'instaurer une distribution de bons points d'africanité à des musiciens qui cherchent tous deux, dans des styles et des rythmes différents, leurs racines.

D'autre part, nous avons déjà trop à nous battre contre les multiples divisions que les Blancs introduisent entre Africains et Antillais pour accepter que M. Kalalobé vienne apporter une division qui n'a rien de nouveau et qui n'est qu'une répétition de ce que les « conquérants » nous ont inculqué.

Voilà les causes de notre colère. Nous poursuivrons notre travail d'unité et de réunion de Noires, conscientes de ce qui nous rapproche, conscientes aussi de ce qui nous différencie mais toujours dans le refus absolu d'une quelconque supériorité d'un groupe sur un autre.

Des Femmes de la Coorination des femmes Noires. Atcham, Epoupa, Gerty, Béatrice, Yolande, Denise, Aude

LIVRE

HISTOIRE DE L'AFRIQUE

» Un évènement en France qui certes n'aura pas le même écho que la venu du grand seigneur pontifical.

On ne se bousculera pas dans les librairies pour acheter une œuvre importante qui vient d'être entreprise par l'Unesco, l'Histoire Générale de l'Afrique.

Certains diront encore un livre de spécialistes européens ! D'autres verront d'un mauvais œil la parution de ce livre qui tente de démystifier tous les préjugés de toutes sortes qui ont caché au monde le visage de l'Afrique. Nous ne pouvons que nous réjouir d'une telle œuvre qui a été préparée sous la respnsabilité intellectuelle d'un comité scientifique national créé par le conseil exécutif de l'Unesco et composé de 39 membres - dont les deux tiers sont Africains - nommés par le Directeur Général de l'organisation.

L'histoire générale de l'Afrique est une histoire de civilisation saisie de l'intérieur, c'est-à-dire telle que l'ont vécue et la revendiquent les Africains. C'est un ouvrage important car jusqu'à maintenant le continent africain n'était presque jamais considéré comme une entité historique. L'accent était au contraire mis sur tout ce qui pouvait accréditer l'idée d'une scission qui aurait exister entre une « Afrique Blanche » et une « Afrique Noire » ignorantes l'une de l'autre.

L'histoire générale de l'Afrique jette une lumière originale sur le passé du continent embrassé dans sa totalité parce que les auteurs ont pu éviter les pièges du dogmatisme en abordant des questions essentielles comme la traite négrière responsable de l'une des plus cruelles déportations de l'histoire des peupes et qui a vidé le continent d'une partie de ces forces vives, la colonisation avec toutes ses conséquences, les relations entre l'Afrique au Sud du Sahara et le monde Arabe, le processus de décolonisation et d'accesion à l'indépendance des nouveaux Etats africains ...

Photo Sayah Sedak

Le premier volume comprend 28 chapitres : la place de l'histoire dans la Société Africaine, les sources écrites et la tradition orale, l'archéologie, les migrations et différenciations ethniques et linguistiques de la préhistoire, pour ne citer que quelques unes des harmoniques d'un registre exceptionnellement fécond.

Les sept autres volumes porteront sur les périodes suivantes : Afrique Ancienne, VIIè-XIè siècle, XIIè-XVIè siècle, XVIII siècle, XIXè siècle jusque vers les années 1880, la domination étrangère (1880 - 1935), de 1935 à nos jours.

Malheureusement ces ouvrages coûtent un peu cher pour nos bourses mais ils seront bientôt à la portée de tous en livres de poche et traduit dans plusieurs langues (anglais, arabe, espagnol, japonais, chinois ...).

Mohamed .N.

Histoire générale de l'Afrique des origines à nos jours. Edition française : coédition Jeune Afrique Stock Unesco,

FILM

L'hégire au XXème siècle

L'Islam en France c'est quoi, c'est qui ?

C'est ce qu'illustre avec une économie de temps et de moyens le film documentaire « l'Hégire au XXè siècle » du cinéaste tunisien Salah Riza. Rarement, un travail de recherche sur un thème d'habitude boudé par le cinéma engagé arrive à point nommé pour légender une pressante réalité. Celle d'une communauté dont le culte est en importance numérique le deuxième en France après le catholique, l'Islam en l'occurence et qui ne dispose pas (le moins qu'on puisse dire) de lieux de culte. J'avais dit l'islam ...! Bizarre ...dussé-je enchaîner, car l'islam en tant que religion a bonne presse en Occident et en France particulièrement où se recrutent depuis un certain temps un grand nombre de ses exégèses. L'Hégire au XXe siècle, n'emprunte pas ce chemin là. Il ne participe pas d'un discours: d'un regard qui part simple et disposé (il devient doucement farouche), il instruit la question de l'islam en France par le biais de ceux qui le porte dans leurs cœurs... par le quotidien. Et, il faut le croire, le quotidien qui est fait à quelqu'un, qui a la foi musulmane en France, n'est surtout pas fait de spirituel mais de problèmes d'équilibre personnel. Alterné, tou au long, de situations et d'interviews et constamment encadré par deux voix off féminine et masculine (déséquilibrées), « l'Hegire au XXe siècle » se construit avec unicité comme un voyage à l'intérieur de l'islam côté cour. Cette unicité finit par déranger ou dérouter un mécréant d'origine musulmane comme moi.

Il déroute parce que l'on se surprend, à regarder ce court métrage de 32 mm, en adhésion profonde avec les revendications de ses protagonistes : des lieux pour leur culte et du ... respect. Car c'est tout un programme! (Voyons Mantes la Jolie, Roubaix c'est d'actualité). La revendication simple ne trahit pas les besoins plus généraux qui, dissouts et présents à chaque image, pointent comme l'inquisition. Et c'est là où l'on se retrouve et retrouve de larges revendications générales d'ordre culturel et au quotidien de 4 millions d'immigrés.

Reportage épaulé il s'arrête aux lieux sensibles : à Paris dans Barbès, à Belleville, scène étirée et assez dure, où l'on voit les fidèles en prières dans la crypte de Ménilmontant longuement prosternés dans une masse compacte contenue par le rebord du trottoir, pendant que le bruit d'échappement d'automobiles, hors champ, assourdit leurs psalmodies. A Marseille la caméra se fait fantôme. Comme dans une souricière, par derrière les baies en bois des « puces » désertées, elle va héler les passants - « ombres furtives » sur le nombre de mosquées qu'il y a en France, ou s'ils en connaissent. Les nombres se défilent quand elles ne laissent pas des regards intrigués. L'Islam est pourtant là porté comme une image comme pour préserver des images.

A.G.

VARIETES PARISIENNES

5 musiciens blancs rescapés de l'époque pop-music ; elle est jamaicaine : il n'existe plus de musiciens noirs ? Entre ses musiciens et elle, ce n'était pas le même feeling. Sauf au 3ème rappel ; une salle comble et délirante. Je me suis fait chier car je n'étais pas venu voir un concert de hard. Elle seule à la guitare accoustique c'est O.K. L'un de ses managers avait un œil à la J.M. le Pen, mais un brave faf. Ex : pas de noirs dans les loges. Joan ne parle pas, elle. Qu'elle soit noire et exploitée par ces gens, c'est leurs problèmes. Mais de là à ne pas avoir de contacts avec les blackies, c'est plus que l'exploitation culturelle.

29/04/ Soirée culturelle cubaine à l'UNESCO. Avec les chefs de file de la nueva-trova : S. Rodrigues et P. Milanes. C'est comme si Cuba donnait à sa musique les perspectives infinies du grand large, ses voix sont le mugissement des vagues déferlant sur nos sensibilités. Puis J.L. Pratza au piano : le classique under the sun. Le final : A. Alonso et le ballet national de Cuba. Vous savez, les Tropiques ont du bon sur l'expressivité artistique. Tout d'abord Maria Elena Llorente en papillon equatorial-femme fatale, et Lazaro Carreno, le mulâtre de feu et en latex, sur fond sonore de percussions, recréent l'apparition du jeu de l'amour et de la séduction. Tout en recréant nouveaux « portés ». C'était très corporel, charnel, style jungle en délire. Puis vinrent Amparo Brito et José Zamorano dans un pas « de deux plus conventionnel, et en tenue flamenco. Et, Alicia Alonzo et ses 40 années de danse avec Jorge Esquivel. Mais quels sauts, quels portés, admirable.

J'ai terminé cette soirée à la salle Wagram pour voir Manu Dibango recevoir son micro d'or pour R.T.L.

Kapia au Théâtre Noir, excuse, je n'ai pas pu y assister.

Lunidi 19/5 Olympia Azuquita. Première partie son Carribe Carnaval de pacotille pour musiciens endormis. Enfin Azuquita avec la salsa, finies les sueurs froides. L'Olympia était remplie au 1/4. Tant pis pour les absents. Que viva la salsa. Vamos. Ah oui, les femmes latines, dans la salle, quel spectacle.

Allez voir « All that jazz » si vous avez 2h10 à gagner.

28/5 Manu Dibango au Club 78 opération publicitaire. Le 78 c'est nullard et cher. Les nègres qu'on y voit virent plutôt quelque part sans être à gauche, les négresses quel gachis ! Don Cherry n'a pu entrer. En règle générale, il serait temps que les nègres prennent leur destinée artistique en main au lieu de frayer avec des occidentaux plus ou moins épris de musique noire : le nègre rapporte bien.

P.S. Cours de « coppuerta » art martial brésilien, à Paris centre I, 8-10 rue Bertrand Poiré (Chatelet), par Amaraldo le SDI de 16h30 à 18h (20 Frs).

H.D., K.L.

DERIVE

AMNESTY INTERNATIONAL 1980 le rapport d'Amnesty international qui porte cette année sur les violations des Droits de l'Homme au Zaïre vient de paraître. Dans son sommaire on trouve notamment : contexte politique et la situation juridique du Zaïre, emprisonnements politiques, les conditions de détention, torture et mortalité dans les prisons, le gouvernement zaïrois et les droits de l'homme, Amnesty international, section française, 18 rue de Varennes, 75007 Paris.

Dossier expulsions : GISTI, juin 80. Qu'est-ce qu'un refus de séjour, un refoulement, une expulsion ? Quelle sont les possibilités dont dispose l'administration pour forcer un étranger à quitter le territoire français ? Quelles sont les pratiques administratives ? Quelle est la signification politique des expulsions ? Enfin, quels sont les recours possibles en cas d'expulsion ? Prix 10F.

La loi Bonnet par le GISTI janvier 80, 6F, texte de l'ordonnance de 1945, modifié, par la loi Bonnet. Analyse de la loi Bonnet.

Immigration, bulletin ACFAL / CIMADE. Au sommaire : « Immigration un nouveau départ », loi d'Ornano, Interview « Des mères s'expriment », « Ce serait mieux pour nous d'avoir la double nationalité°° ».

Nouvelles de l'intérieur. Bulletin d'information sur les Palestine occupée et la société israèlienne. Au sommaire du N° 14 : Hebron : provocations, violences et couvre-feu, Révolution islamique en Israël. L'économie israèlienne au bord du gouffre. Un intellectuel palestinien parle de la littérature israèlienne. Dans la même collection, une brochure sur : la judaisation de la Galilée. Le pillage des terres des Bedoins du Neguev, éditions TRI : 246, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

Le lien express : Le numéro 61 du Lien Express, revue *bi-trimestrielle de la FEEUF*, vient de paraître. Le dossier de *ce numéro est : immigration et animation. Le Lien Express*, 15 rue Klock, 922110 Clichy.

PARIS

Cinéma

Les Faiseurs de Suisse *de Ralph Lisay*
Comédi satirique sur la naturalisation en Suisse

Massai *de Jean Claude Luyal*
Un très beau documentaire sur la vie du peuple Massai à la frontière du Kénya et de la Tanzanie montré avec une fidélité et une beauté étonnante.

Le Christ s'est arrêté à Eboli *de Francesco Rossi*
Un intellectuel anti-mussolinien confronté aux paysans du midi italien.

Les Raisins de la Colère *de John Ford*
Au studio de l'Etoile.

A Audiopradif 14 rue de Nanteuil seront projetés les films suivants : « **La rosière rouge** *de Françoise Fontenelle* et « **L'atelier super 8 du Lycée de Nanterre** le vendredi 6 à 20h. Le vendredi 13 à 20h « **Femmes du Cap Vert** » *de Bernard Chouraqui* film sur la psychiatrie au Sénégal. Le vendredi 20 à 20h « **Bicêtre maintenant pas dans 107 ans** ». « **Une autre façon de naître** ». **Chronique des années de braise** *De Mohamed Hamina*
Au studio de l'Etoile 17 (580 19 93).

Théâtre de Paris 14 rue Blanche Paris 9. :
Musique de Palestine avec le groupe « Al Sanabel » (groupe musical de Birzeit Cisjordanie) et avec Heidi Guela. Entrée: 20F.

Théâtre noir , 23 rue des cendriers Paris 20.
5 juin à 20h30 **José di Tou** piano guitare des Antilles au Brésil.
Dim 8 à 17h **Henri Geudon** afro Caraïebs, jazz.
Dim. 22 à 17h **Henri Samba** corps , voix, percussions.
Lundi 23h et à 20h45.
Dim 29 à 17h **musique de Guinée Bissau.**
Du 20 juin au 3 juillet, ballet contemporain **Mad Sonia** chants et danse d'Haïti au **Au centre de rencontre**, 15 passage Lathuile Paris 18è métro Clichy.

Le Théâtre de la Pote d'Aix présente les 18,20,21,22 juin à 21h « **dialogues d'immigrés juste avant de partir** ».

Semaine d'information et rencontre sur le Tiers Monde du 9 juin au 14 juin **au centre d'acion et de rencontre**, 18 rue Victor Massé Paris 9è.
Expositions à partir de 18h30,
Mardi 10, film vidéo sur le carnaval Goutte d'Or avec débat sur l'immigration avec la participation de *Sans Frontière*
Mercredi à 20h15 film et débat **course aux armements, exploitation du Tiers Monde.**
Jeudi 12 à 20h15 : film les **Racines de la Santé** débat santé et Tiers Monde
Vendredi 13 à partir de 20h soirée de rencontre amicale.
Mercredi 11 juin à 17h Martine Charlot CNDP - Migrants **Mon avenir, Quel avenir** (jeunes Migrants).
Vendredi 30 mai à 17h - 19h30 : A la rencontre de l'immigration pakistanaise en France. Pourquoi les Pakistanais sont-ils si nombreux en France. L'émigration clandestine - dialogue avec des « Nationaux ».
Lundi 2 juin A partir de 12h présentation en continu de documents audio-visuel sur le laos, Cambodge.
Lundi 2 juin 17h30 - 19h30 De la communication Inter-culturelle. France/Cambodge - France/Laos. Une descirption par « des Nationaux » du pays, de la vie, des coutumes. Comment ces cultures sont-elles vécues en France et ressenties par la population française.

BANLIEUE

CRETEIL

Vendredi 13 juin à 20h30 à la salle des Fêtes 7 rue G. Duhamel. **Nass El Ghiwane** entrée 25F et 30F.

Le 22 juin à 14h ' **la MSC de Mont Mesly** rencontre de musique amateur.

L'association portugaise Culturelle et Sportive de Créteil organise le dimanche 8 juin à partir de 14h30 à la Salle des Fêtes de Mont-Mesly (7 av. Geroges Duhamel) une fête Portugaise avec la présence de la chanteuse portugaise **Claudia Maria** et de l'orchestre **Turma 5**. Claudia Maria interprêtera des chansons populaires et du fado et l'ensemble **Turma 5** animera l'après midi.

BEZONS. *Parc Sacco de Vanzetti.* Samedi 14 juin à 20h. **Josiana.** Chanteuse occitane.

COURNEUVE

Fête du PSU 14 et 15 juin **Fawsi, Al Aiedy** et **Pontio**

SURESNES

Centre de Loisir organise un « **Gala de Soutien au Tiers Monde** », samedi 14 juin de 15h à 24h au Théâtre Jean Vilar côté jardin Place Stalingrad, avec procédé Guimard Delaunay, Baatch, Les Ménestriels. Jean Yves Lacombe et Jean Claude Asselin ...

ST.DENIS

7 juin - plein air - devant le Théâtre G. Philippe **Djamel Allam** (tél 544 55 31).
Maison de la Culture jusqu'au 30 juin. Expo de peintre sénégalais **N'Diaye.**

PONTAULT GOMBAULT (77)

M.S.C. dim. 25 Festival de danses folkloriques.
Lundi 26 spectacle avec **Les Quilapayun. Paulo Carvalho** (chanteur portugais) - **Esmeralda Da Amoredo** - entrée 25F.

BAGNOLET

Récitals de **Mou'Kika**

Samedi 14 juin à 15h. Centre Culturel 36 rue Pierre Curie. (Tél 360 01 02).

NEUILLY PLAISANCE

Récital **Moun'Kika** sam. 28 juin à 21h MJC Boris Vian, Ave Kennedy. (Tél 300 43 29).

LES MUREAUX

Samedi 7 juin à 15h Centre d'Animation Léo Lagrange. soirée culturlle organisée par **L'association Générale des travailleurs sénégalais.** Projection d'un film et débat sur l'immigration musique et danse de la troupe sénégalaise. Bal Africain et théâtre. Chants et danse de la **Troupe Happe.** Repas exotique - entrée gratuite.

ARGENTEUIL

15 juin à 19h, salle Jean Villon: Fête Portugaise avec Luccusilio (illusioniste) Miquel de Malaga et son ensemble andalou et **Fados.**

PROVINCE

HAVRE

Maison de la Culture organise un mois sur les cultures noires:
le 3 juin - *La Littérature Noire Aujourd'hui*, avec *René Depstre, Paul Dakeyo, Maryse Conde.*
Le 7 juin : rencontre avec **Tchicaya Tam'si** et présentation d'un montage poétique sur son œuvre.
Le 10 juin : **Les Musiques Noires** avec *Claude Fleoutier, Catherine Humblot, Francis Bebey ...*

Le 12 juin : **Les Ambiguités des Musiques Africaines au Disques** avec *Pierre Tourelle...*

Le 13 juin : **Les Jazz** avec les musiciens participants à la nuit du jazz ainsi que des journalistes spécialisés (*Jazz Magazine)*

Le 17 juin : Rencontre avec **Aimé Césare** (sous réserve).

Le 18 juin : **La Danse;** rencontre avec **Elsa Wolliaston** sur son travail de recherche actuelle à partir de la gestuelle africaine traditionnelle.

Le 20 juin : rencontre autour de l'œuvre de *René Depestre*

Le 25 juin : Crétation Cinématographique Actuelle renouveau et censure économique avec *Catherine Ruel* et deux réalisateurs de films.

BOURGES

Dans l'après midi le 8 juin **Ennousse** (musique marocaine)

LE JURA

Au Théâtre de Lons le Saulnier à 16h le 7 juin **Ozakan Tallip** (chant et musique turc).

SALLAUMINES

7 juin à 20h30 à Peuple et Culture, le groupe **El Amel** (musique maghrebine).

11 juin à 15h à Peuple et Culture le marionnettiste **Marcel Leduin**

NOYON

14 juin à 20h30 au Foyer Aftam le **group Tarh** (musique africaine).
15 juin au foyer Aftan dans l'après midi

ELBOEUF

Le 21 juin à 20h30 à la Maison desd Jeunes le **groupe « Al Amal ».**

TOURS.

6 juin au foyer culturel de Sanitas *Le théâtre Avaricum* présente « **Ouahdania solitude** ».

BOURGES.

A la maison des jeunes le 14, rencontre théâtrale de Bourges le *Théâtre Avaricum* présente **Ouahdania solitude.**

VILLIERS LE BEL

7 juin Centre Social Culturel **Math Samba** et ses musiciens

RENNES

7 juin, Plaine de Beau-Plaisance à 17h **Djamel Allam**

ROUEN

Jazz à Rouen, **Julius Hemphill Quartet.** *Julius Hemphil* saxophone, *Olu Dara* Trompette, *Abdul Wadoud* violoncelle, *Warren Smith* Batterie. Mardi 10 juin 21h30. Salle Ste Croix des Pelletiers.

REIMS

du 8 au 15 juin. Théâtre avec la Troupe de la Jacquerie qui présentera 2 pièces : l'une « **lumpen** » le 8 juin en plein air et l'autre « **Justino aime Rosalie** » pour les enfants le 9 juin à l'école Ravel. Cinéma avec deux films : « **Les Remparts d'Argiles** ». « **J'ai 16 ans dans le béton** ».

Animation prochaine avec **Ahmed ben Diad** avec le thème musique et conte arabe à l'école maternelle arabe.
Fêtes pour les femmes du quartier le 13 juin.

VIZILLE

Maison des Jeunes 8 juin organise une Fête maghrebine.

DUNKERQUE : dimanche 8 juin à 16H, fête portugaise à la MIC de Dunkerque à 20H30, fête espagnole à la MJC de Grande Synthe.

Lundi 9 juin à 20H30, film au cantonnement de Gravalesses « Les déracinés ».

Mardi 10 juin à 20H30 au CCR, 7 avenue de Soubise, débat « La condition de la femme immigrée ».

Mercredi 11 juin à 20H30, au CCR 7 rue de Soubise, débat « Etre arabe dans la société française » .

Jeudi 12 juin toujours au CCR, débat précédé d'un montage audio-visuel « les enfants d'Afrique ».

Vendredi 13 juin à 20H30, film au cantonnement SGE de Gravelines « Les doigts dans l'engrenage ».

Dimanche 15 juin à 19H, festival de musique maghrébine à la patinoire de Dunkerque, musique arabe, berbère, kabyle.

Toute la semaine au CCR, 7 rue de Pontoise , Dunkerque : exposition de dessins de Jean François Noyon.

Exposition débat réalisées par des jeunes filles immigrées en stage de préformation.

Exposition d'objets artisanaux, livres, affiches de différents pays d'immigration.

GRENOBLE

Maison pour Tous Saint Laurent vendredi 15 juin de 14h à 20h : fresques : **racisme et violence.** Films : **A cloche pied sur Frontière, les femmes algériennes ;Prières à Cordou, Rôle économique des travailleurs immigrés.**

Samedi 16 juin : expo sur la loi **Bonnet** et film : **Les lois de l'hospitalité sur la lutte des foyers Sonacotra,** débat avec le réasateur. Musique, sketch, buffet. Film : **L'opium et le bâton - Les déracinés.**
Dimanche 17 juin : film **Omar Ghatlato** à 17h : présentation et débat avec *Sans Frontière.*

Au musée de peinture à la bibiothèque et dans les maisons de quartier du jusqu'au 30 juin expo films conférences ateliers sur le **Maghreb.**

LYON, semaine culturelle arabe, salle amphithéâtre Caillemer, mardi 10 juin à 18H30 : Chadly Fitoury, chef du Bureau de l'Education comparé, Unesco, Genève : « XIVème siècle d'histoire arabo-musulmane, Bilan culturel ».

Mercredi 11 juin à 18H30 : table ronde animée par Ali Mérad sur le thème : *Le prophète Mohammad, sa vie et son* œuvre.

Jeudi 11 juin à 18H30 : table ronde animée par Ali Mérad

Jeudi 12 juin à 18H30, table ronde animée par Ali Mérad sur le thème : *Unité et diversité du monde arabo-musulman*, avec la participation de *Armand du Chayla*, ambassadeur de France, *Hélène Carrère d'Encausse (fondation nouvelle des sciences politiques). Abdul Halim* Khaldoun Kinany, *directeur du bureau de Paris de la Ligue Islamique Mondiale.*

Pierre Rondot ancien directeur du Cheam.

En marge des conférences : exposition de tableaux, calligraphies et livres arabes, 12 rue Alphonse Fochier, Faculté Catholique de Lyon. Projection de films sur les arts et sociétés du monde arabe. 10 juin : projection du film de Salah Rida : l'Hégire au XXème siècle avec commentaire de Tahar Ben Jelloun, auditorium de la Macly de Lyon, 23 rue Tramassac. Projection de films sur *Les femmes en Algérie*, présentés par Ali Ghalem, auteur du livre *Une femme pour mon fils.*

MOUVES

BOB MARLEY ET LES WAILERS seront en concert à : Grenoble, Palais des sports, mardi 3 juin à 21H, Dijon, parc des Sports mercredi 4 juin à 21H, Strasbourg, Hall Rhénus parc des Expositions lundi 9 juin à 21H, Orléans Parc des Expositions mardi 10 juin à 21H, Bordeaux, hall des Expositions le Lac mercredi 11 juin 21H, Lille Foire des Expositions mardi 24 juin à 21H, Toulon au stade Mayol jeudi 26 à 21H, enfin Nantes Palais de la Beaujoire mercredi 2 juillet à 21H.

Le comité de solidarité avec le peuple du Salvador, le collectif Guatémala et l'association de solidarité franco-nicaraguenne organisent le mardi 10, juin à 20H à la Mutualité un gala de soutien avec le peuple d'Amérique Centrale, Isabelle Para, Danielle Viglietti, Martin St Pierre, José Armijo, Catherine Ribeiro et Alpe animeront cette soirée. Venez très nombreux.

La ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, région d'Ile de France organise du 2 au 7 juin, un stage pour des formateurs et animateurs qui travaillent dans le milieu migrant. *L'ILEP* 23 rue Dagorno, 75012 Paris.

Le *Festival* du Mot aura lieu les 6, 7, 8 juin au Forum des Halles.

ANNONCE

Quatre étudiantes cherchent du travail à mi-temps à compter de septembre 80, à Paris. Elles acceptent toute sorte d'emploi (manutention, vente, employés de bureaux, femmes de ménage). Pour toutes propositions écrire à : Melle Bensachnour Yamina, 17/42 rue du Terroir, Triolo, 59650 Villeneuve d'Ascq.

A VENDRE : Appareil photo garanti 6 mois, Marque : Nikon, Type : Fe, avec objectif 50mm Nikon et sac protecteur Nikon, prix : 2700F.

A VENDRE ENCORE : Camera sonore, marque Sankio, type XL 4005, Zoom grossi quatre fois, écouteur auriculaire pare soleil, micro unidirectionnel, caméra garantie trois ans, prix 1800F.

A VENDRE TOUJOURS agrandisseur, marque Durst, type F 60 M 3 01. Prix 600F garanti, M301 500F. Renseignements : Thierry Brayer, 4 rue J. Mermoz, St Jean de la Ruelle 45140, Tél : 16 38 62 23 16.

HOMMAGE A UN ASSASSINE

Ils t'ont tué ces salauds
Je ne connais rien de toi
Je ne sais rien de toi, rien de ta pensée, rien de tes idées,
rien de ta vie, pour moi, quelle importance !

Il en fallait un de ces agitateurs
et il fallait que ce soit toi
Après tout tu le mérites
Tu t'es battu pour quelque chose qui ne devait pas te concerner
tu portais du sang bleu dans tes veines
tu avais la peau blanche propre.
Comment !
Tu t'es battu pour une race inférieure
Alors tu as trahi la tienne
tu as sali ton sang et noirci ta peau
Ah, Alain tout cela n'est pas bien
c'est encore moins bien d'avoir trente ans
Même il paraît que tu n'étais pas étudiant
c'est encore pire d'avoir été interpelé,
et avoir une mère qui s'est suicidée...
tu as cherché la fermeté, tu l'as eue
dure mais très dure cette fois.
Après tout tu le mérites.
Comme ça, ta mort n'est que banale
Comme ça, ce n'est qu'un presque vieux
presque étudiant
traitre de sa race
et fouteur de la merde
qui est mort.

Ils t'ont tué ces salauds, Alain.
Je ne te connaissais pas, mais je pense :
tu ne voulais plus de racisme
tu voulais sauver la France
tu croyais peut-être à la terre d'accueil et d'asile
et tu voulais la sauvegarder
tu ne voulais pas que l'histoire recommence
tu ne voulais vivre les jours de l'année mille neuf cent quarante deux

tu ne voulais pas des rafles dans le métro
tu ne voulais pas des foyers-prisons
tu ne voulais pas de l'université-ghetto
tu ne voulais surtout pas de discrimination raciale
Alain, je ne te connaissais pas mais je pense :
tu ne voulais plus vivre dans une société
aussi civilisée
aussi méprisante
aussi animale
et aussi ignorante.
Tu ne voulais plus de cette ridicule défense
des droits de l'homme.
Tu ne supportais plus les discours bidons
tu disais « merde à la France, qui ne se prend pas pour une petite merde »

tu disais merde à cet occident pourri
tu estimais l'inestimable à leurs yeux
tu reconnaissais à l'autre le droit à la différence
tu ne tolérais pas l'intolérable.

En regardant autour de toi, rien ne se passe,
tout est calme. l'ordre s'est établi. bien établi.
Ils prennent leur bus quotidien tranquillement,
tu voulais, toi, attirer leur attention
Quel idiot !

C'est peut-être pour ça que tu leur as incendié ce bus.
Je ne sais même pas si c'est toi qui l'as fait
Mais qu'importe
En tout cas tu voulais leur dire :
Attention le Racisme ça tue,
le Racisme c'est intolérable,

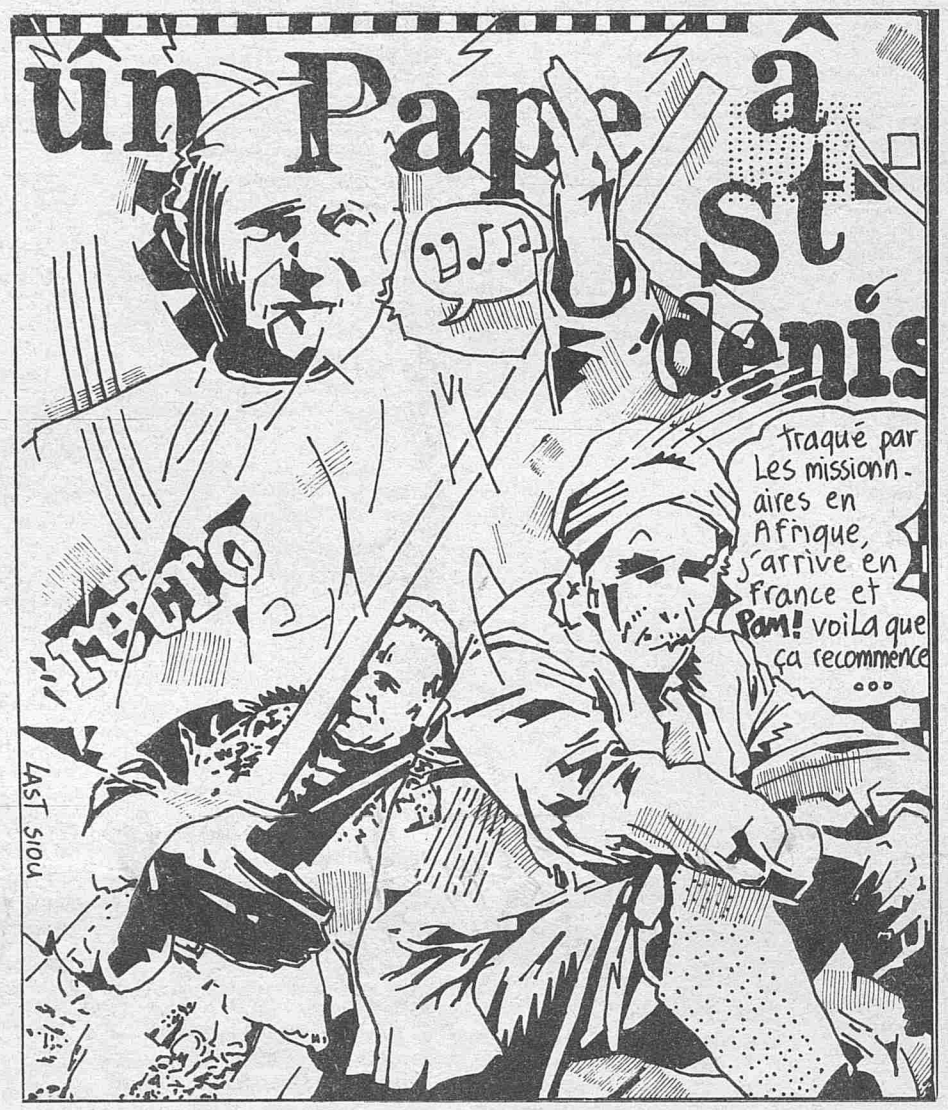

Vous êtes tous concernés,
Se taire, laisser faire
c'est déjà être raciste.
Et les racistes c'est déià vous.

Alain, certains diront
Tu es mort pour défendre les autres
Tu es mort pour les sous-hommes

pour ceux qui ne savent même pas écrire le français
pour ceux qui attrapent la vérole politique en France
pour ceux qui menacent les dictatures des mondes lointains.
Pour ceux qui prennent la place aux jeunes Français
Tu sais, je suis un de ces sous-hommes.

Et je ne te dirais pas,
que tu es uniquement mort pour moi
tu es aussi mort pour toi
surtout pour toi
parce que tu voulais, tout ce que tu ne voulais pas

Ils t'ont tué ces salauds
tous les sous-hommes te garderont dans leur mémoire
Mais attention, ce n'est pas la même chose,
pour la mémoire de l'occident qui est courte
très courte...

15 mai 1980
Alain a été tué le mardi 13 mai 1980 à 17H30.

N. (étudiant étranger)

«SANS FRONTIERE»
Special été
Dans les kiosques paraîtra le
Mardi 24 Juin 1980
Avec nos rubriques habituelles
et coins vacances
Combines de voyages
Envoyez vos textes et photos
24 pages Prix: 5f

SPECIAL ETE LE 24 JUIN

SANS FRONTIERE s'arrête pendant deux mois : juillet et août. L'été est une période de creux pour tous les journaux, il est indéniable que pour l'immigration c'est une période où le racisme et les mauvais coups de l'administration sont plus faciles. Mais, malgré tout il nous sera difficile de maintenir notre parution durant les deux mois d'été. SF tient toujours, difficilement, mais nous tenons. Sept numéros zéro et quinze numéro bi-mensuels ; le pari d'un hebdo est loin d'être gagné, mais il n'est pas perdu. Si financièrment, en étant jusque là, tous bénévoles, nous avons pu tenir, c'est grâce à une compression sévère de toutes les dépenses. Au niveau de la rédaction, l'équipe tout en étant homogène, ne peut couvrir tout ce qui se passe dans l'immigration. Les amis de SF dans les régions nous envoient des informations, mais il y a toujours un petit décalage (du texte, du ton et du temps). La parution du journal en bi-mensuel est un progrès (par rapport au mensuel) mais ne colle pas assez à l'actualité.

Beaucoup de nos lecteurs considèrent que le niveau est assez élevé, tout en nous demandant d'éviter comme nous l'avons fait jusque là, le ton misérabiliste et démagogique. En résumé, beaucoup de points positifs, mais des lacunes qu'on souhaite combler.

En attendant la rentrée, nous sortons un spécial « été » à la fin juin, le 24, et nous attendons les propositions des amis et des lecteurs pour en préciser le contenu : mais en gros, un spécial : livres, coins vacances, combines, avec jeux et pages agenda pour programme de juillet et d'août.

Donc mardi 24 juin sera mis en kiosque Sans Frontière spécial été, il y restera tout le mois de juillet et d'août.

Il comportera 24 pages et mis en vente au prix de 5F (le papier coûte cher).

En septembre, nous reprenons notre parution en bi-mensuel, pendant un mois ou deux, avant de passer à l'Hebdo. Oui, un hebdo à la rentrée, en gros, octobre, novembre. On pense sortir en 20 pages ou 24 pages : 12pages sur le champ de l'immigration (social, culturel et politique) 4 à 8 pages sur les pays d'origine (Afrique NOire, Maghreb, etc...) et deux pages de sport.

Gros débat en perspective pour la rentrée : tiercé ou pas tiercé ? Publicité ou pas publicité ?

Mais d'ores et déjà, nous avons besoin de photos, d'enquêtes et de témoignages, alors pensez-y en voyageant.

A vos plumes, écrivez pour le spécial « été » et ce que vous souhaites y trouver, et pendant vos vacances ou même vos déplacements, d'une région à l'autre ou d'un pays à l'autre : vos témoignages et vos impressions ainsi que vos photos. Mais le nerf de la guerre étant toujours le fric, nous vous demandons d'abonner vos amis autour de vous et de vous ré-abonner. Nous avons vraiment besoin d'argent. Sans Frontière doit vivre. Une permanence est toujours assurée même en juillet et en août. Actuellement, SF survit mais pour passer en hebdo, il faut bien plus de moyens, donc plus de fric.

Vers un hebdo à la rentrée

Achetez «Sans Frontière» dans les kiosques

ABONNEZ-VOUS
REABONNEZ-VOUS!!!

Avis à nos lecteurs, au vu de notre situation financière, pour les convaincus (et si vous voulez le recevoir encore), il est urgent de vous ré-abonner, en tout cas pour ceux qui le sont déjà... Pour les autres, il suffit de le faire. Alors, n'attendez plus, ré — ou abonnez-vous.